

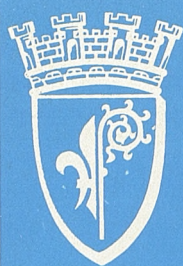


bulletin municipal
SAINT-CLOUD

n°150
avril 1978



les entraînements d'aïkido se déroulent
dans la salle récemment inaugurée du C.E.S. gounod



association
des commerçants
et artisans de
St. CLOUD
membre adhérent

siège social mairie de saint-cloud

Favorisez de vos achats

les commerçants
membres de l'association

**Ils se sont groupés
pour mieux vous servir**

PIERRE

CHEMISIER-TAILLEUR

90, boulevard de la République

Tél. : 602 53.15

LES GRANDES MARQUES
LES MEILLEURS PRIX

service retouche

Monsieur,

Souhaitant vous être agréable, nous avons créé un « service retouche » pour adapter, modifier ou retoucher tout vêtement (cuir excepté) qu'il provienne ou non de notre magasin

Madame,

Bien que ne vendant pas de vêtements féminins, si vous avez une jupe, veste, manteau... qui nécessite un ajustement, notre service retouche est à votre disposition



Antiquités à Saint-Cloud

NINA KAMINZER

19, rue Gounod

602 33.89

ouvert le dimanche, fermé le lundi

si vous pensiez
à venir nous consulter
dès que vous avez un problème,
la vie vous semblerait
beaucoup plus facile.

 **CREDIT LYONNAIS**

SAINT-CLOUD

2 AGENCES A VOTRE SERVICE

CD-506 - 8, rue Dailly - Tél. 602 04.17

SB-511 - 98, rue de la République - Tél. 602 66.22

PAYSAGISTES

Parcs et jardins
Terrains de Sports

ENTREPRISE

B. CANTIN et Fils s. a.

13, rue Sevin-Vincent

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 89.25



CADEAUX
GADGETS
LISTE DE MARIAGE
JOUETS

La Boutique de Cadeaux

9, RUE GASTON-LATOCHE

SAINT-CLOUD

(A côté du cinéma Le Régent)

Tél. 602 19.80

Philips

nous a choisis

*Pour notre compétence
technique*

*Pour le sérieux de notre
service après-vente*

*Pour la qualité de notre
accueil*

*Pour notre sens des
responsabilités*

Jean LECLERC

42, bd de la République

Tél. 602 66.55

SAINT-CLOUD



nous avons choisi

Philips

*Pour ses techniques
de pointe*

*Pour l'étendue de
sa gamme*

*Pour la qualité de
son assistance*

*Parce que c'est
la 1^{re} marque*

Philips

Vous connaissez



Saint-Cloud - Tapisserie - Décoration

J. PARENT

26, rue de la Porte-Jaune - Tél. 771 80.88

TENTURES MURALES, VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES
RETELEMENTS DE SOL
GRAND CHOIX DE MOQUETTES
TOUTE LA DECORATION INTERIEURE



PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 175 Bld de la République - 92 St-Cloud

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES

Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch
Tél. 771 80.77

SAINT-CLOUD

Agence DELAUNAY S.A.R.L. au capital de 20.000 francs

Transactions Immobilières

Ventes - Achats - Locations de villas et appartements

113, bd de la République — SAINT-CLOUD

Tél. 771-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32



Caisse garantie
FNAIM

PIANOS

DIEFFEN J.-C. PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

LE BERGERAC

Maison LEYMARIE

Café - Tabac - Hôtel
P.M.U. tous les jours

1, rue du Pierrier

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 63.89 - Gare du Val d'Or

G. PAGEIX

Peinture - Papiers peints

39, avenue du Maréchal-Foch 92210 SAINT-CLOUD
☎ 602 48.71

QUINCAILLERIE DE MONTRETOUT

COULEURS - MENAGE - PARFUMERIE - CADEAUX

Société LEGRAND-DESPREZ

49, bd de la République, SAINT-CLOUD - 602 44.16

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

s.a.r.l. R. TRILA

196, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec

B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

ORGANISE :

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners

A votre service

Personnel et Matériel

Consultez-nous

Ancienne Maison Chevalier

ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIES

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur
Parking réservé

92210 SAINT-CLOUD
602 89.02 - 602 89.93

Ouvert jusqu'à 19 heures



ANTIQUAIRE
Recherche pour clients
Meubles et bibelots anciens
Statues de Jardin

Expertises - Partages

**AU CHARME
DU PASSÉ**

56, rue Gounod - 92 Saint-Cloud
Tél : 602.50.91

ENTREPRISE DE NETTOYAGE

J. LEROUX

Vitres - Moquettes - Entretien de locaux et bureaux
Remise en état des appartements neufs

12 bis, rue de Garches, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 86.93

PLOMBERIE - SANITAIRES - CHAUFFAGE
MAÇONNERIE - CARRELAGE - CUISINE
installations, transformations, dépannages

Raymond RUIN, Artisan

43, rue Royale, SAINT-CLOUD

Tél. 602 37.17

BOURDOISEAU

FOURREUR

1, place de l'Eglise

602 04.37

Ne perdez plus votre temps !
CHAUSSEZ-vous « Arbelle » à Saint-Cloud

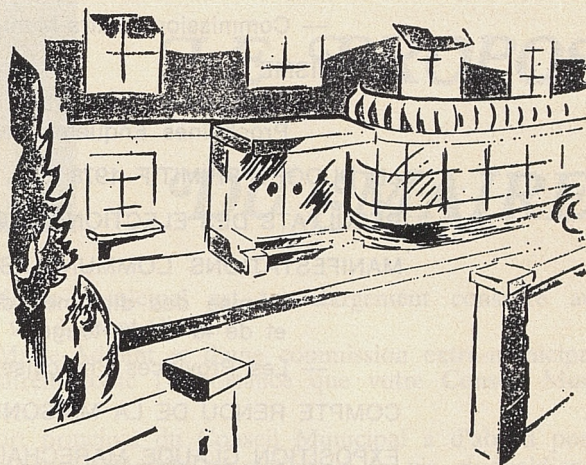
R. CHLISTEUR

101, avenue Foch - 771 87.22

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

**VILLA
HENRI IV**



36 CHAMBRES tout confort,
salles de bains, douches,
wc particuliers

UNE SALLE DE CONFERENCE
pour 40 personnes

UN RESTAURANT dont la cuisine
est confiée à un chef de classe

Il est prudent de retenir sa table
le restaurant est fermé le dimanche soir

nous sommes à votre disposition
pour étudier toute demande pour :

**SEMINAIRES
COCKTAILS LUNCHS
REPAS D'AFFAIRES
RECEPTIONS**

43, boulevard de la République;
92210 Saint-Cloud - Tél. 602.59.30.
Télex 27 105 F TXFRA/Réf. 205
Parking

SOMMAIRE

| | |
|--|------------|
| LE PROPOS DU MAIRE | 5 |
| VIE MUNICIPALE | |
| — « Mes attributions à la qualité de la vie » par Nicole FAUQUENOT | 6 et 7 |
| — Commissions Extra-Municipales et Comité de Quartier .. | 8 et 9 |
| URBANISME | |
| — Rénovation du quartier du Centre : Prochaines Enquêtes Parcellaires | 10 et 11 |
| LE BUDGET PRIMITIF 1978 | 12 et 13 |
| RESULTATS DES ELECTIONS LEGISLATIVES | 14 |
| MANIFESTATIONS COMMUNALES | 15, 16, 17 |
| — Remise des diplômes de la Protection Civile et de la Croix-Rouge | |
| — Les Provinces Françaises représentées à Bad Godesberg | |
| COMPTE RENDU DE LA MAISON DE L'AMITIE 1977 | 18, 19, 20 |
| EXPOSITION CLAUDE MARECHAL | 21 |
| RADIOSCOPIE DU QUARTIER 18-JUIN - LES COTEAUX | 22, 23, 24 |
| VIE CULTURELLE | 25 et 26 |
| — Un audio-visuel au Musée Historique | |
| — Concerts de Saint-Cloud : Ana-Maria MIRANDA et Martine GELIOT | |
| FORUM DES ASSOCIATIONS | 27 |
| SPORTS : | |
| — « Fête du Sport » du Printemps | 28 et 29 |
| VIE DES ASSOCIATIONS | 30 et 31 |
| INFORMATIONS PRATIQUES | 32, 33, 34 |
| CONSEIL MUNICIPAL : | |
| — Séances du 26 janvier et du 24 février | 35 à 40 |
| ETAT-CIVIL | 41 |

Photographies couverture et pages intérieures : Bruno RUFÉ

Quadrichromie page 21 : Reproduction offerte par Claude MARECHAL

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de Vente du Bulletin

| | |
|-----------------------------------|------|
| -- Au Numéro | 2 F |
| -- Abonnement Annuel (5 N°) | 10 F |

Avec Envoi Postal (*)

| |
|------|
| 4 F |
| 20 F |

(*) Frais d'expédition : 1,85 F le Numéro - Tarif P.T.T. septembre 1977

Paiement par Chèque Bancaire libellé au nom de M. le Receveur Principal de Saint-Cloud ou par virement à son C.C.P. Paris 9003-64

LA PUBLICITE EST EXCLUSIVEMENT REÇUE A LA MAIRIE DE SAINT-CLOUD au 602 70.40 Poste 37



LE PROPOS DU MAIRE

Le présent numéro du bulletin municipal est très largement consacré aux problèmes de qualité de la vie à Saint-Cloud.

La création d'un poste de Maire-Adjoint et d'une commission extra-municipale chargés de ce domaine montrent toute l'importance que votre Conseil Municipal attache à ces questions.

Comme vous le savez, l'effort principal du Conseil Municipal a d'abord porté sur la réalisation des équipements collectifs nécessaires à la vie clodoaldienne et sur le bon fonctionnement de l'Administration locale. Mais il devient de plus en plus important de s'attacher à tous les détails de la vie quotidienne, ceux qui sont irritants comme ceux qui permettent d'améliorer l'environnement. C'est pourquoi vous trouverez dans ce bulletin municipal le compte rendu de la première étude systématique sur le quartier 18-juin - Les Coteaux, le procès-verbal de la réunion de la Commission extra-municipale chargée de la « qualité de la vie », ainsi que le programme d'action du nouveau Maire-Adjoint qui a été élu à cet effet.

Une deuxième préoccupation fait actuellement l'objet de nouvelles recherches : il s'agit des conditions du développement des activités artisanales et commerciales de notre ville.

Beaucoup d'entre vous nous ont indiqué leur désir de voir Saint-Cloud se doter d'un équipement commercial plus adapté aux besoins des consommateurs et regrettent que les artisans ne puissent pas s'installer facilement.

De manière à répondre à vos demandes, votre Conseil Municipal a décidé de réviser le Plan d'Occupation des Sols publié en 1973.

Je tiens enfin à vous signaler que les premières familles habitant le centre de Saint-Cloud et concernées par l'opération de rénovation que nous avons décidée début 1973 viennent de s'installer dans un immeuble de relogement de type H.L.M. Ainsi 95 familles ayant eu pour la plupart, jusqu'à ce jour des conditions d'habitation très médiocres, vont disposer d'installations modernes construites dans leur quartier. Je souhaite que le déroulement de cette opération très importante de Rénovation-Restauration du Centre de Saint-Cloud continue à rester dominée par cette préoccupation d'amélioration de la qualité de la vie. Ainsi l'évolution de notre société vers davantage de justice et de solidarité aura, à Saint-Cloud, une traduction concrète et exemplaire.

Wyscade

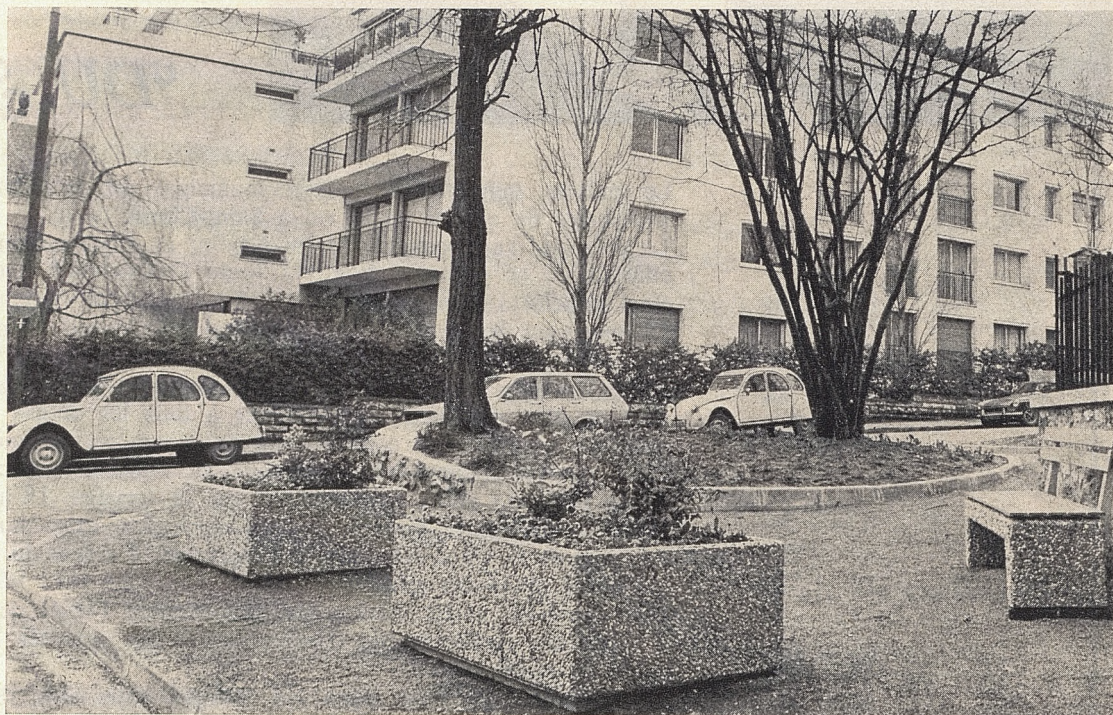
J.-P. FOURCADE

vie municipale

mes attributions à la

QUALITE DE LA VIE

PAR NICOLE
FAUQUENOT



*Aménagement paysagé
à l'angle des rues
de Buzenval et
des Girondins*

...Expression à la mode que nous cherchons à traduire en langage « concret » de Clodoaldiens.

La mission qui m'est confiée se partage en quatre grands domaines : voirie, transports, circulation, espaces verts.

Espaces verts

I. — Commençons par les espaces verts, c'est le plus facile.

Nous vivons à Saint-Cloud dans la verdure des jardins privés et publics, le Parc, le terrain de l'Avre, le square de Béarn, les contre-allées que nous aménageons petit à petit.

Nous possédons quantités de squares de surfaces très variables, ils n'ont souvent même pas de nom ! Vous y trouvez cependant en général un ou plusieurs bancs,

quelquefois un bac à sable, et une boîte à papiers.

Le square Marie Bonaparte (4 500 m²) viendra bientôt grossir le lot d'espaces verts publics. L'accès 126, boulevard de la République nous permettra de rejoindre la rue Traversière sous de grands arbres.

La « journée de l'arbre » est peut-être passée inaperçue en février dernier. Le Conseil Général nous a fait cadeau de dix platanes que nous avons plantés rue Traversière.

Par ailleurs, les services de l'Équipement vont procéder aux travaux de plantation d'arbustes variés sur le terre-plein situé entre la chaussée et le trottoir boulevard de la République, de la place Magenta à la rue Pigache. Si l'expérience est probante, elle sera prolongée sur toute la longueur du boulevard.

Les espaces verts sont entretenus par une entreprise spécialisée. Ses jardiniers

plantent, taillent, tondent... mais que cela n'empêche pas les riverains de planter des fleurs annuelles au pied des arbres comme le font certains habitants du quartier des Coteaux.

II. — La Circulation

Les **automobilistes** trouvent qu'il y a trop de feux, les piétons qu'il n'y en a pas assez. On circule généralement trop vite dans Saint-Cloud, surtout dans les voies communales qui ne sont pas faites pour cela.

Nos rues sont souvent trop étroites à la fois pour stationner et circuler à double sens. Nous recevons de nombreuses demandes de mise en sens unique, elles sont souvent justifiées.

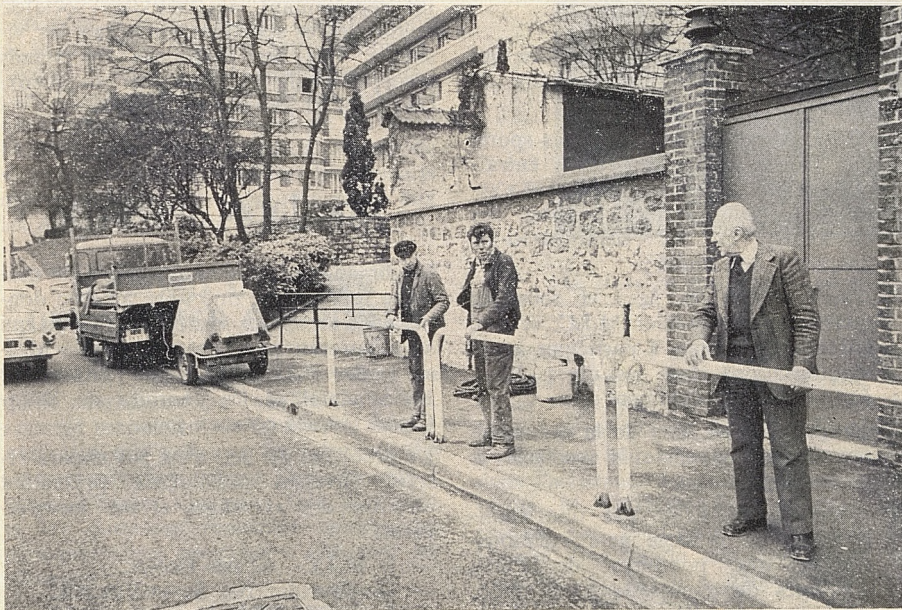
Un plan général de circulation est à l'étude au niveau de la Direction Départementale de l'Équipement. L'étude sera financée par le Département et par l'État,

et les travaux seront plus ou moins subventionnés par l'Etat, la Région ou le Département suivant la classification des voies (jusqu'à concurrence de 150 F par habitant).

Ces travaux s'étendront sur cinq ans, aussi serons-nous amenés à prendre quelques mesures avant ce délai.

Vos propositions seront les bienvenues si vous les faites parvenir suffisamment tôt avant les réunions de Comités de Quartier pour en débattre avec nous.

En ce qui concerne les piétons, nous projetons d'améliorer la circulation dans les nombreuses sentes, allées, escaliers qui sillonnent notre Ville (par exemple : allée des Lilas, rue Pavée, escalier Alphonse-Moguez, allée des Coteaux, passage de la Victoire, etc.).



Les réparations seront faites à la demande par une nouvelle « équipe volante voirie »

L'envahissement des trottoirs par les lierres est souvent signalé, pourtant la responsabilité en incombe aux occupants des maisons ou immeubles.

Ces mêmes occupants devraient « déneiger » les trottoirs si nécessaire (cela n'arrive heureusement que quelquefois dans le courant de l'hiver).

Enfin, il est inesthétique, gênant sur les trottoirs, et désagréable pour les riverains et les passants de voir les ordures ménagères sorties 12 ou 18 heures avant le passage des éboueurs.

Jusqu'à ce jour, tous les particuliers, commerçants et artisans ont reçu des sacs plastiques, quelques collectivités continuaient à utiliser des poubelles.

Nous remédions à cette lacune, et ne devrions dorénavant plus voir de poubelles, caisses et autres détritiques encombrer les trottoirs.

III. — Les transports

A voir le nombre de voitures circulant pour de très courts trajets dans les rues de Saint-Cloud, il semble que deux lignes S.N.C.F. (6 gares sur le territoire de St-Cloud), huit lignes R.A.T.P., dix-neuf taxis et le busphone ne suffisent pas à la population.

La Commission Extra-Municipale de la Qualité de la Vie se penche sur ce problème. Faut-il garder le busphone tel qu'il est actuellement, faut-il revenir à la première formule encore plus onéreuse, faut-il créer un service de navettes régulières ? Nous allons en débattre, et je souhaite recevoir vos suggestions.

Certains travaux seront exécutés par l'entreprise adjudicataire, les réparations seront faites « à la demande » par la nouvelle « équipe volante voirie », récemment créée au sein des Services Techniques de la Ville.

De même une équipe « signalisation voirie » se consacrera exclusivement à la remise en état des panneaux, poteaux, bandes, etc.

Vos remarques seront enregistrées

Une première liste de vingt rues (dont le boulevard de la République et la rue du Mont-Valérien) a été sélectionnée avec les Délégués de Quartier. Vous les reconnaîtrez à la nouvelle couleur des **candélabres** (verts au lieu du « bleu St-Cloud »). Si vous relevez des oublis dans la signalisation verticale (poteaux) ou horizontale (chaussées), faites-le savoir à la Mairie (602 70.40, poste 48), votre remarque sera enregistrée et nous en tiendrons compte.

Nous avons commandé un premier lot de 60 **boîtes à papiers** en plastique orange ou vert. Dans un premier temps, nous les installerons aux endroits que nous pensons être les plus judicieux... là aussi, nous attendons vos suggestions.

Nous projetons également d'implanter quelques **bancs**, où aimeriez-vous en disposer ?

Un appel au bon sens et à la courtoisie

Terminons ce tour d'horizon par les **chiens...**

Amis des animaux, les piétons et les mères de famille vous reprochent de laisser envahir les bacs à sable destinés aux enfants et salir les trottoirs. Pour cette question comme pour tous les problèmes de notre vie quotidienne nous lançons un appel au bon sens et à la courtoisie des promeneurs de chiens.

Dites-nous ce que vous avez vu

Clodoaldiens qui voyagez en France et à l'étranger, rapportez des idées faciles à réaliser. A vos retours de voyages, dites ce que vous avez vu, envoyez-nous documentations ou articles de presse, bref participez à l'amélioration de la qualité de la vie dans notre Ville.

Nous avons commencé l'étude systématique de tous les problèmes de qualité de la vie par le Quartier 18 Juin-Les Coteaux (le rapport Guignard est présenté dans le même numéro du Bulletin Municipal). Grâce à votre coopération, nous continuerons. Ainsi nous serons tous plus heureux à Saint-Cloud.

Mme FAUQUENOT
Maire-Adjoint
chargé de la Qualité de la Vie

IV. — La voirie (c'est le « plat de résistance ») :

Certains pensent que tout est à refaire.

Pas tout à fait, et si nous allions trop vite, le budget communal n'y suffirait pas.

Nous prévoyons de refaire complètement cette année : la rue du Commandant-Lareinty, la rue Traversière, la rue Couvertureau, la rue du 18-Juin et la rue Audé.

Nous étudions en même temps les possibilités d'aménagement de la rue Dantan qui devrait sans doute être plantée d'arbustes côté S.N.C.F., et probablement mise en sens unique.

Les autres rues ne seront pas délaissées pour autant.

COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

Animation culturelle et sportive

Séance du 23 Janvier 1978

M. BASSINET ouvre la séance à 21 h en précisant son double but : parler de l'organisation de la **Quinzaine Sportive et de celle du Forum des Associations**, la culture et le sport devant aller de pair et s'étayer l'un l'autre pour faire de Saint-Cloud une ville aux activités harmonieusement équilibrées.

M. ROCHICCIOLI fait un bref historique de cette quinzaine sportive dont le but est de faire connaître les organismes et installations existant à Saint-Cloud et d'inciter la population à participer à la vie sportive de la ville.

Les épreuves seront échelonnées sur 15 jours du 27 mai au 11 juin et surtout pendant les 3 week-ends en différents endroits de Saint-Cloud.

Les problèmes posés sont le choix :

- d'un thème susceptible de susciter l'intérêt de la population,
- de lieux et d'activités,
- de moyens d'expression et d'information.

Deux possibilités essentielles

- de pratiquer le sport à tous les niveaux. Il faut donc organiser des épreuves pour les non-licenciés, sans mettre trop l'accent sur l'esprit de compétition, lui préférant l'émulation moins dissuasive pour les non-entraînés ;
- de permettre aux associations de la ville de faire des manifestations-spectacles pour se faire connaître.

Il faut concentrer ces activités en des lieux où se trouveront des spectateurs (le parc, le carré Saint-Jean, l'ensemble sportif des Tourneroches, le jardin de l'Avre, la Seine).

L'information se fera par tracts, affiches, T.V. régionale, confection de badges sur le thème « Fête du sport à Saint-Cloud - Faites du sport » éventuellement une retraite aux flambeaux, des calicots, une fanfare.

Après cet exposé, une discussion animée eut lieu entre les participants qui aboutit aux conclusions suivantes.

Il est donc important

- 1° de faire connaître déjà tout ce qui existe à Saint-Cloud en matière de sport ;
- 2° de faire la distinction entre les sports que l'on peut pratiquer sans entraînement suivi, ceux où l'on peut s'essayer (ce qui pourrait susciter des vocations) et les démonstrations d'équipes entraînées ;
- 3° d'inciter tous les âges et tous les quartiers, sans oublier M.J.C. scouts, enfants des écoles, à participer à ces manifestations dans les divers lieux énumérés précédemment ;
- 4° assurer tout au long de la quinzaine un compromis entre le spectacle et la participation ;
- 5° lancer la quinzaine par une manifestation de prestige genre démonstration des pompiers de Paris, d'équipes de gymnastique, de judo, d'aïkido et la clôturer par une journée nautique sur la Seine ;
- 6° allier le sport et la culture dans des séances de gymnastique ou d'expression corporelle, en liaison avec l'école de Musique.

M. BASSINET passe ensuite la parole à Mme CHOISET, Présidente de la M.J.C. qui, avec plusieurs associations sociales et culturelles, organise le Forum des Associations prévu les 19, 20 et 21 mai.

Le but de ce Forum (ou rencontre des associations à but social, culturel ou sportif) est de faire connaître leurs activités à un public le plus large possible.

Le thème serait « La vie dans la Ville » en regroupant les activités par secteurs (âge, quartiers, activités para-scolaires, formation permanente, sport, lecture, etc.), chaque association peut donc figurer dans plusieurs secteurs. Il sera bien sûr fait mention des activités municipales

pour donner une information complète aux Clodoaldiens.

Le Forum pourrait s'ouvrir le vendredi 19 par une conférence-débat sur un thème d'intérêt général proche des préoccupations des associations.

Un bureau d'information où figurerait un représentant des activités sociales, culturelles et sportives, dirigerait les visiteurs vers les personnes ou stands susceptibles de les renseigner au mieux, ceci pour la journée du samedi.

Une large publicité

Le dimanche, des manifestations de musique folklorique, une foire au troc donneraient un aspect festif à ce Forum qui se clôturerait par l'exécution du « Messie » de HAENDEL, par l'Ensemble Instrumental et les chorales de Saint-Cloud réunies pour ce jour.

Le problème du lieu n'est pas encore résolu. Diverses possibilités, présentant chacune des avantages et des inconvénients :

- la M.J.C. rue des Ecoles,
- l'auditorium rue Sevin-Vincent,
- la rue de l'Yser,
- le foyer des sportifs,
- le marché couvert de Montretout ou Delta,
- les alentours de Stella Matutina où aura lieu la rencontre chorale.

De toutes façons il faut envisager des moyens de transport pour relier ces manifestations aux divers quartiers de la ville pour limiter les problèmes de parking et une forte publicité pour inviter à venir à ce Forum.

Il serait souhaitable d'envisager un numéro spécial du Bulletin Vert réservé à ce Forum, ou une brochure diffusée très largement sur les possibilités existant à Saint-Cloud d'activités culturelles, sociales et sportives.

Prochaine réunion de la Commission le **lundi 13 mars 1978** pour l'exposé de propositions très concrètes et un calendrier serré des manifestations du Forum et de la Quinzaine Sportive..

Rapporteur : Mme WORBE

Qualité de la vie

Comité de quartier n° 3

« 18 Juin Les Coteaux »

ANIME PAR Mme OLIVIER

La première Commission Extra-Municipale de la qualité de la vie s'est réunie à la Mairie le lundi 13 février dernier sous la présidence de Mme FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de ce domaine, assistée de M. GUAY, Conseiller Municipal rapporteur de cette Commission et des Conseillers Municipaux responsables des six quartiers de notre Ville.

Mme FAUQUENOT, après avoir remercié de leur présence les membres de la Commission qui s'intéressent particulièrement à la défense et l'amélioration de la qualité de vie dans notre commune, précisa ce que la Municipalité entendait par Commission Extra-Municipale et quelles seront les méthodes de travail à l'avenir. Puis elle demanda à chacun de se présenter afin de faciliter les contacts que seront amenés à prendre entre eux les membres de cette Commission.

D'ABORD DEGAGER DES THEMES ESSENTIELS

M. GUAY leur demanda ensuite ce qu'ils entendaient par qualité de la vie, concept recouvrant de nombreux domaines, afin que puissent être dégagés des thèmes essentiels, objets des réunions à venir. Chacun s'exprima très librement et les questions ressenties comme les plus pressantes pour notre cité sont les suivantes :

- espaces verts et plantation d'arbres ;
- propreté de la ville (problème de la collecte des ordures ménagères - entretien des trottoirs) ;
- sécurité dans les rues ;
- coordination des travaux publics ;
- stationnement ;
- transports ;
- qualité de l'eau ;
- lutte contre le bruit.

De nombreuses questions de détails, toutes aussi importantes, sont ensuite évoquées. L'ensemble de ces desiderata feront l'objet, de la part des responsables de cette Commission, d'une synthèse qui servira de base à l'étude de questions ponctuelles et très précises.

En achevant la réunion, Mme FAUQUENOT précise que la prochaine réunion aura pour thème « l'avenir du busphone à Saint-Cloud », le contrat qui lie la commune à la R.A.T.P. venant à expiration au mois de juillet prochain.

Rapporteur : M. Michel GUAY



Le stade du quai Carnot : un espace vert trop peu exploité

La réunion a eu lieu le jeudi 9 décembre au Centre Social de la rue de l'Yser, en présence de Monsieur le Maire, de nombreux Maires-Adjoints et Conseillers Municipaux. On remarquait dans l'assistance beaucoup de nouveaux venus. M. GUIGNARD qui avait été chargé par le Conseil Municipal de réaliser une étude des problèmes de « qualité de la vie » dans le quartier, assistait à ce comité.

Après avoir fait quelques communications sur les améliorations réalisées depuis la dernière réunion, Mme OLIVIER laisse la parole à M. GUIGNARD qui nous donne ses premières impressions après les entretiens qu'il a pu avoir avec environ 400 habitants. Vous trouverez dans les pages centrales de ce bulletin une présentation détaillée de son étude.

DE NOMBREUSES PREOCCUPATIONS QUOTIDIENNES

La réunion s'est poursuivie par les questions des personnes présentes, portant le plus souvent sur :

- Le mauvais état de la voirie et de l'éclairage public.
- Le manque d'espace de jeux pour les enfants (il nous manque un « ter-

rain de l'Avre »).

- La diminution du nombre des commerces.
- Le problème des transports. Le nouveau système du Busphone est très critiqué.
- La sécurité : il y a beaucoup d'agressions et de cambriolages.
- Le nettoyage insuffisant du marché de la Passerelle et de certaines voies.
- Le projet de couverture de la voie ferrée entre le P.A.N. des Millions et la place Santos-Dumont, qui fait contre lui l'unanimité des riverains des deux côtés.

Enfin, Monsieur LE MAIRE répond aux questions et donne quelques précisions sur la prolongation de la ligne PUTEAUX-ISSY PLAINE jusqu'à la DEFENSE, prévus dans les trois années à venir, sur la création d'une ligne R.A.T.P. qui rejoindrait la Porte MAILLOT à travers le Bois de BOULOGNE, et sur la prolongation du métro en 1980 au Pont de SAINT-CLOUD, côté BOULOGNE.

La réunion s'est bien déroulée et les personnes présentes, très intéressées par l'étude de M. GUIGNARD, souhaitent qu'on puisse en tirer des conclusions positives au prochain comité de quartier.

Mme Françoise OLIVIER
Conseiller Municipal

Rénovation du quartier du Centre

*prochaines
enquêtes
parcellaires*

Après l'enquête, puis la déclaration d'utilité publique concernant l'opération de rénovation urbaine menée dans le centre de Saint-Cloud, certaines propriétés sont amenées à être cédées à l'aménageur, la SARER.

C'est le cas, en particulier, de tous les immeubles à démolir, et c'est aussi le cas des immeubles classés à restaurer, dont les propriétaires ne veulent pas procéder aux travaux et préfèrent s'en dessaisir, ou délaissier suivant le terme habituel. C'est alors « la SARER » ou le « LOGEMENT FRANÇAIS » qui procèdent à la restauration, telle qu'elle est prévue par l'arrêté préfectoral.

C'est en vue de ces transferts de propriété qu'il est procédé à des enquêtes parcellaires dont le but unique est de définir avec exactitude les parcelles à exproprier et leurs propriétaires, ainsi que les titulaires de droits éventuels sur ces propriétés. Il s'agit là de procédures obligatoires de la phase administrative de l'opération. Mais rien n'empêche de continuer parallèlement à poursuivre les pourparlers en vue d'accords amiables entre les propriétaires dont les titres sont certains et l'aménageur. C'est donc dans l'éventualité d'un recours à l'expropriation que l'enquête parcellaire est prescrite.



Phase I : secteur dit de « Restauration »

Une de ces enquêtes a déjà eu lieu, du 23 mai au 15 juin 1977 ; elle visait les propriétés de l'îlot du square Gounod, entre les rues Dailly, rue Desfossez, places de l'Eglise et Charles-de-Gaulle, rue Vauguyon, correspondant à la phase 1 de rénovation. Trois autres enquêtes parcellaires auront lieu prochainement :

- deux visent toujours cette phase 1 mais l'îlot où la restauration est prépondérante ;
- la troisième vise la cession par la ville à l'aménagement de deux petites parcelles de terrains sur la place de l'Eglise.

Première enquête parcellaire

La première enquête parcellaire concernera les propriétés à restaurer, comprises dans le périmètre de l'îlot rue Dailly, rue Royale, rue de l'Eglise, rue du Docteur-Desfossez (arrêté préfectoral du 24 mars 1976 définissant en particulier la liste des immeubles à restaurer). L'enquête ne sera suivie d'une procédure de rachat ou d'expropriation que dans le cas où le propriétaire concerné ne voudrait pas procéder aux travaux de restauration et qu'il délaissierait sa propriété.

Bien que de nombreux propriétaires aient déjà fait savoir leur intention de restaurer, ils seront néanmoins compris dans l'enquête. Qu'ils ne s'en étonnent pas. C'est une formalité administrative obligatoire qui ménage leurs droits.

Seconde enquête parcellaire

Mais dans ce même îlot, destiné pour sa plus grande partie à la restauration, un certain nombre de **constructions sont à démolir** :

- soit au titre de l'arrêté préfectoral du 24 mars 1976 (liste des immeubles à démolir),
- soit au titre de l'arrêté préfectoral du 24 juin 1977, qui définissait les démolitions partielles au titre des curetages.
- soit au titre de l'emprise de la rue future (Plan d'Aménagement de zone).

Du fait de ces démolitions, les propriétés sont dans leur totalité (1^{er} cas), soit en partie (2^e cas) seront cédées à l'aménageur.

C'est le but d'une seconde enquête parcellaire.

Ces deux premières enquêtes sont disjointes pour bien souligner :

- le caractère occasionnel de la première (acquisition en cas de délaissement),
- le caractère obligatoire de la seconde (acquisition de tous les biens à démolir).

Par ailleurs, certains immeubles sont destinés à être restaurés dans leur partie principale, mais doivent également faire l'objet de curetages. Les propriétaires seront donc visés par les 2 enquêtes successives. Il leur est demandé de ne pas se formaliser d'être conseillés 2 fois pour une même propriété.

Troisième enquête parcellaire

Enfin, une troisième enquête, qui ne concerne pas les propriétaires vise au déclassement du domaine public communal de deux petites parcelles de terrains de 13 m² et 94 m² sur la place de l'Eglise, en vue de leur aliénation à l'aménageur, pour le réaménagement de la place rénovée.

En bref, dans ces enquêtes, il s'agit de définir, « Qui est propriétaire de Quoi » en vue d'une aliénation certaine ou éventuelle.

Il est très vraisemblable que ces trois enquêtes visant la même phase de l'opération, le même îlot, et quelquefois les mêmes propriétaires dans les deux premières enquêtes auront lieu simultanément après les vacances de Pâques.

De toute façon, la population en sera avisée par la presse et par voie d'affiches.

PERMIS DE CONSTRUIRE

● Permis de construire délivrés du 13-12-1977 au 16-2-1978

| DATE DE L'ARRETE DU PERMIS DE CONSTRUIRE | NATURE DES TRAVAUX | ADRESSE DU CHANTIER |
|--|---|-------------------------------------|
| 13-12-77 | Réfection de toiture et aménagements intérieurs | 16, rue Dailly |
| 16-12-77 | Extension d'une villa | 23, parc de Montretout |
| 19-12-77 | Extension d'un pavillon et garage | 26, avenue Duval-Le-Camus |
| 28-12-77 | Modificatif (Réduction de l'emprise d'un pavillon) | 153 bis, avenue du Maréchal-Foch |
| 30-12-77 | Cage d'escalier reliant deux bâtiments et aménagements intérieurs | 24, quai Carnot |
| 11- 1-78 | Aménagement d'un dispensaire | 38 à 40, boulevard de la République |
| 11- 1-78 | Aménagement d'une chapelle et salles de réunions | 38 à 40, boulevard de la République |
| 13- 1-78 | Modification de façade | 22, rue Royale |
| 26- 1-78 | Extension d'un pavillon | 37 ter, rue Jacoulet |
| 16- 2-78 | Construction d'un sanitaire | 98, avenue du Maréchal-Foch |

● Demandes de permis de construire déposées en Mairie et tenues à la disposition du public, conformément à la circulaire du Ministre de l'Équipement, en date du 31-12-1976, relative à la publicité des demandes de permis de construire.

| DATE DE DEPOT | NATURE DES TRAVAUX | ADRESSE DU CHANTIER |
|---------------|---|-----------------------------|
| 20-12-77 | Construction d'un pavillon | 138, rue des Tennerolles |
| 23-12-77 | Gymnase (Modificatif) | Z.A.C. DE LA FOUILLEUSE |
| 23-12-77 | Extension d'un pavillon | 12, place de l'Eglise |
| 16- 1-78 | Construction d'un pavillon | 20, villa Pasteur |
| 24- 1-78 | Construction d'un pavillon | 13, rue de Buzenval |
| 26- 1-78 | Construction d'un pavillon | 26, rue Gounod |
| 7- 2-78 | Extension d'un pavillon et construction d'un garage en sous-sol | 29, rue Bucourt |
| 10- 2-78 | Réaménagement des balcons et loggias | 14, place Charles-de-Gaulle |
| 17- 2-78 | Construction d'un pavillon | 32-34, rue H.-Régnauld |

LE BUDGET PRIMITIF 1978

Le Budget Primitif pour l'année 1978 s'équilibre, en Recettes et en Dépenses, en mouvements réels, c'est-à-dire en Dépenses et en Recettes effectives, à 52 821 617,81 F en augmentation de 20,81 % par rapport au budget précédent.

Les dépenses d'investissement augmentent de 18,44 % et les dépenses de fonctionnement de 21,57 %.

Il est à noter que les dépenses de fonctionnement prévues pour 1978 sont seulement supérieures de 6,40 % à celles de l'ensemble du budget de 1977 (budget primitif et budget supplémentaire).

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES : 10 118 265,79 F, soit + 47,5 % par rapport à 1977.

DEPENSES : 12 545 288,84 F, soit + 18,44 % par rapport à 1977.

Les principales recettes sont les suivantes :

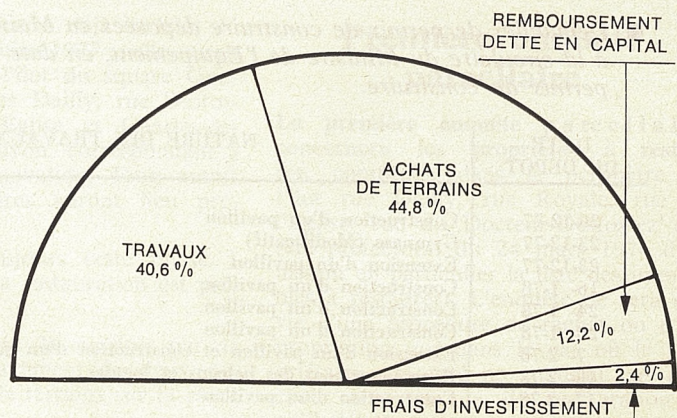
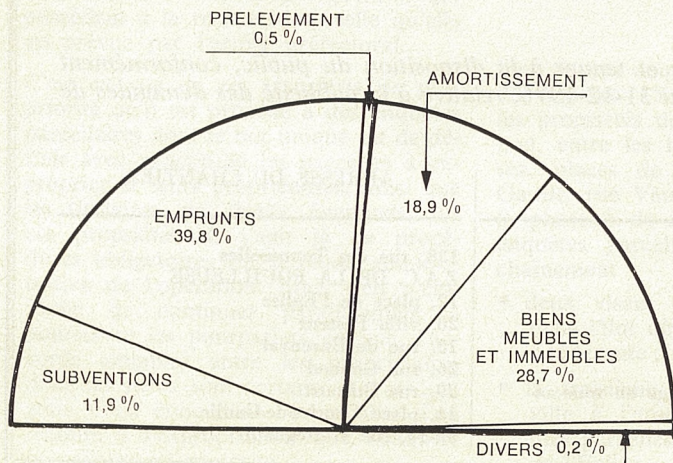
| | |
|---|----------------|
| — Subventions d'équipement | 1 500 789,00 F |
| — Cessions de terrains pour la rénovation urbaine | 3 600 000,00 F |
| — Emprunts | 5 000 000,00 F |
| — Amortissements | 2 370 000,00 F |

(prévus en dépenses à la section de fonctionnement).

Les principales dépenses prévues concernent :

| | |
|---|----------------|
| — la première tranche du Deuxième Plan | 8 550 000,00 F |
| — les autres dépenses | 3 995 000,00 F |

(dont 2 000 000 de F pour des achats de terrains pour rénovation urbaine).



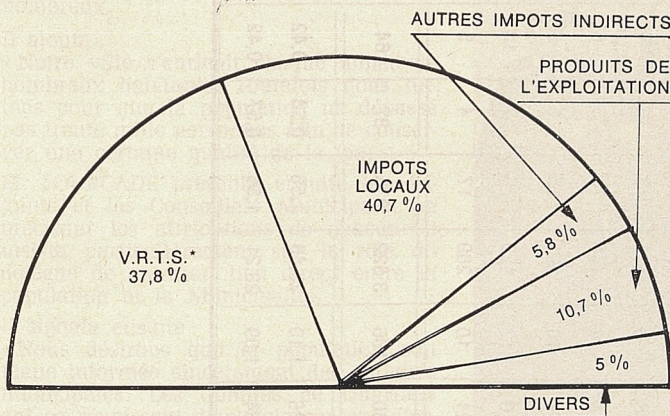
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES : 42 703 332,02 F, soit + 15,8 % par rapport à 1977.
DEPENSES : 40 276 328,97 F, soit + 21,5 % par rapport à 1977.

Le surplus de recettes, soit 2 427 003,05 F (amortissements et prélèvement) est transporté à la section d'investissement pour assurer son équilibre.

Les principales recettes sont les suivantes :

- produits de l'exploitation 4 567 100,00 F
(parmi lesquels la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères : 2 500 000 F, les recettes des cantines, classes de neige, classes de mer et colonies de vacances : 1 551 000 F)
- par représentative de la taxe sur les salaires 16 170 000,00 F
dont 13 200 000 F au titre de l'attribution de répartition
- autres impôts indirects 2 469 000,00 F
- impôts directs locaux 17 385 500,00 F
(Ex-centimes et taxes assimilées)



QUELQUES AUTRES CHIFFRES INTERESSANTS...

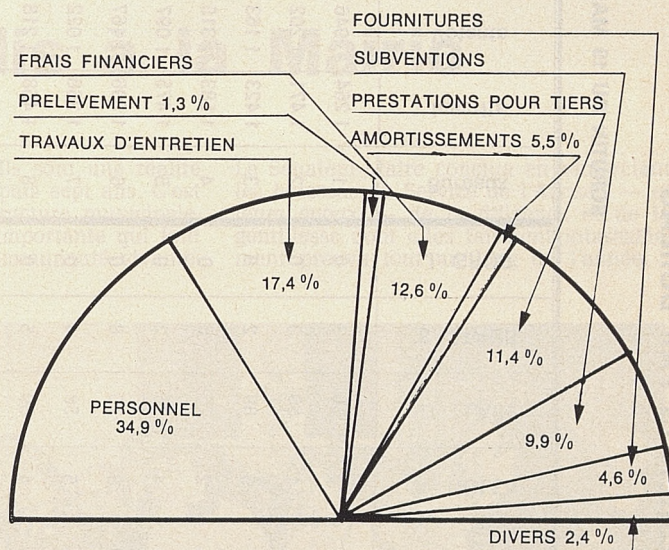
Dans son analyse du Budget, M. JEHANNO, Rapporteur Général de la Commission des Finances et du Plan a relevé quelques chiffres intéressants.

Ainsi il a fait remarquer que pour 100 francs de dépenses de fonctionnement :

- 39,50 F sont destinés aux Frais de Personnel
- 20,00 F sont destinés aux Travaux d'entretien
- 13,00 F sont destinés aux Prestations pour tiers
- 11,00 F sont destinés aux Subventions-Allocations
- 6,50 F sont destinés aux Intérêts sur Emprunts
- 5,00 F sont destinés aux Denrées et fournitures
- 3,40 F sont destinés aux Frais de gestion
- 1,60 F sont destinés aux Frais divers

Parmi les principales dépenses, il faut citer :

- Personnel 14 928 000,00 F
(en augmentation de 30,9 % par rapport à 1977)
- Travaux (+ 9,9 %) 7 439 302,00 F
- Participations et prestations pour tiers (+ 27,6 %) 4 902 900,00 F
- Frais financiers (y compris ordures ménagères + 17 %) 5 376 349,00 F
- Allocations et subventions (+ 16,7 %) 4 236 283,00 F



En conclusion, le budget primitif de 1978 est établi avec une augmentation de 19 % environ du produit des impositions et Taxes directes. L'augmentation de la valeur du centime étant de 5,70 % contre 2,18 % en 1977, l'effort demandé, par la Commune, aux contribuables sera de 13 % contre 10,8 % en 1977.

Ce budget permettra de réaliser en 1978, une tranche de 8 550 000 F du Deuxième Plan d'équipement. Il est à remarquer, toutefois, que le montant du transfert de recettes du budget de fonctionnement au budget d'équipement, en régression chaque année de 1973 à 1977 est pratiquement nul en 1978.

Son évolution a été la suivante :

- 1973 : 4 708 000,00 F
- 1974 : 3 439 000,00 F
- 1975 : 1 790 000,00 F
- 1976 : 1 441 000,00 F
- 1977 : 1 671 360,27 F
- 1978 : 56 328,13 F

Le volume des équipements nouveaux mis en service a eu pour effet d'augmenter très sensiblement les dépenses de fonctionnement. Dans les prochaines années, la section d'investissement devra être équilibrée sans prélèvement de recettes sur la section de fonctionnement, à l'exception des amortissements obligatoires prévus en dépenses à la section de fonctionnement, qui continueront à l'alimenter.

Il est donc à prévoir que la section d'investissement devra s'autofinancer et de ce fait le montant des dépenses devra être équilibré par les subventions diverses, le produit des amortissements et le recours à l'emprunt dans des limites raisonnables (5 millions par an en moyenne).

De même les dépenses à inscrire dans la section de fonctionnement devront faire l'objet d'un examen très sévère de façon à éviter un recours trop important à la fiscalité locale.

Raymond LE LUHANDRE, Maire-Adjoint
Chargé des Affaires Economiques et Financières

ELECTIONS LEGISLATIVES - RESULTATS PAR BUREAU

SCRUTIN DU 12 MARS 1978

SCRUTIN DU 19 MARS 1978

| Bureaux | Inscrits | Votants | Bulletins Blancs ou Nuls | Suffrages exprimés | J. BAUMEL | M. DUFFOUR | J. FOURNIER | N. MARECHAL | D. MATHIEU | M. DUREY | F. MOUTON | R. HAUTIN | A. GOLEA | D. PLAIN | B. STAUB | J. GROS | Bureaux | Inscrits | Votants | Bulletins Blancs ou Nuls | Suffrages exprimés | J. BAUMEL | J. FOURNIER |
|---|---------------|---------------|-----------------------------|-----------------------|--------------|--------------|--------------|-------------|------------|--------------|------------|-----------|-----------|------------|-----------|----------|---|---------------|---------------|-----------------------------|-----------------------|---------------|--------------|
| 1 | 1 263 | 945 | 13 | 932 | 341 | 118 | 179 | 12 | 9 | 187 | 16 | 6 | 5 | 56 | 3 | 0 | 1 | 1 264 | 946 | 22 | 924 | 576 | 348 |
| 2 | 1 471 | 1 176 | 2 | 1 174 | 480 | 52 | 153 | 22 | 8 | 371 | 15 | 3 | 1 | 66 | 3 | 0 | 2 | 1 471 | 1 202 | 9 | 1 193 | 939 | 254 |
| 3 | 1 423 | 1 149 | 11 | 1 138 | 495 | 96 | 160 | 30 | 5 | 239 | 10 | 7 | 5 | 89 | 2 | 0 | 3 | 1 423 | 1 163 | 31 | 1 132 | 807 | 325 |
| 4 | 1 583 | 1 305 | 9 | 1 296 | 537 | 83 | 181 | 30 | 28 | 323 | 22 | 8 | 2 | 76 | 6 | 0 | 4 | 1 583 | 1 315 | 43 | 1 272 | 917 | 355 |
| 5 | 1 475 | 1 116 | 13 | 1 103 | 471 | 109 | 188 | 21 | 7 | 201 | 22 | 13 | 4 | 65 | 2 | 0 | 5 | 1 475 | 1 097 | 21 | 1 076 | 711 | 365 |
| 6 | 1 396 | 1 166 | 9 | 1 157 | 527 | 70 | 161 | 23 | 12 | 258 | 19 | 6 | 3 | 70 | 8 | 0 | 6 | 1 396 | 1 167 | 31 | 1 136 | 847 | 289 |
| 7 | 1 268 | 1 014 | 7 | 1 007 | 396 | 104 | 205 | 11 | 16 | 186 | 13 | 9 | 5 | 58 | 4 | 0 | 7 | 1 268 | 1 022 | 23 | 999 | 641 | 358 |
| 8 | 1 458 | 1 205 | 8 | 1 197 | 506 | 91 | 204 | 22 | 12 | 253 | 25 | 6 | 4 | 69 | 5 | 0 | 8 | 1 458 | 1 216 | 25 | 1 191 | 802 | 389 |
| 9 | 1 277 | 1 069 | 8 | 1 061 | 386 | 62 | 207 | 12 | 18 | 266 | 22 | 3 | 2 | 76 | 7 | 0 | 9 | 1 277 | 1 045 | 35 | 1 010 | 697 | 313 |
| 10 | 1 469 | 1 256 | 21 | 1 235 | 494 | 50 | 168 | 35 | 9 | 371 | 13 | 5 | 7 | 78 | 5 | 0 | 10 | 1 469 | 1 262 | 51 | 1 211 | 955 | 256 |
| 11 | 1 188 | 966 | 4 | 962 | 343 | 154 | 181 | 16 | 10 | 178 | 10 | 5 | 6 | 57 | 2 | 0 | 11 | 1 188 | 964 | 16 | 948 | 570 | 378 |
| 12 | 1 268 | 1 055 | 5 | 1 050 | 485 | 39 | 112 | 16 | 10 | 291 | 15 | 5 | 2 | 74 | 1 | 0 | 12 | 1 268 | 1 063 | 30 | 1 033 | 815 | 218 |
| 13 | 948 | 746 | 8 | 738 | 267 | 104 | 137 | 9 | 12 | 129 | 16 | 7 | 13 | 41 | 3 | 0 | 13 | 948 | 754 | 23 | 731 | 410 | 321 |
| 14 | 1 188 | 1 009 | 7 | 1 002 | 380 | 39 | 190 | 21 | 10 | 269 | 17 | 4 | 5 | 65 | 2 | 0 | 14 | 1 188 | 1 006 | 22 | 984 | 702 | 282 |
| Totaux | 18 675 | 15 177 | 125 | 15 052 | 6 108 | 1 171 | 2 426 | 280 | 166 | 3 522 | 235 | 87 | 64 | 940 | 53 | 0 | Totaux | 18 676 | 15 222 | 382 | 14 840 | 10 389 | 4 451 |
| % par rapport aux suffrages exprimés | | | | | 40,58 | 7,78 | 16,12 | 1,86 | 1,10 | 23,40 | 1,56 | 0,58 | 0,42 | 6,25 | 0,35 | 0,00 | % par rapport aux suffrages exprimés | | | | | 70,01 | 29,99 |
| % par rapport aux votants | | | | | 40,25 | 7,72 | 15,99 | 1,84 | 1,09 | 23,21 | 1,55 | 0,57 | 0,42 | 6,19 | 0,35 | 0,00 | % par rapport aux votants | | | | | 68,25 | 29,24 |

Inscrits : 18 675

Votants : 15 177 (soit 81,27 %)

Blancs ou Nuls : 125 (0,67 %)

Exprimés : 15 052 (80,60 %)

Inscrits : 18 676

Votants : 15 222 (81,51 %)

Blancs ou Nuls : 382 (2,05 %)

Exprimés : 14 840 (79,46 %)

manifestations communales

Les nouveaux Clodoaldiens accueillis à la Mairie

Lorsqu'un nouvel habitant s'installe à Saint-Cloud, il doit se sentir bien intégré à la vie locale. Tel est le souci de Mme FOURCADE, Présidente du Service de l'accueil qui organise chaque année une grande cérémonie de « présentation » dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.

A cette occasion, un grand nombre de Maires-Adjoints et de Conseillers Municipaux entouraient le Sénateur-Maire qui souhaita la bienvenue aux nouveaux Clodoaldiens et les remercia d'être venus si nombreux.

Il ajouta :

« Notre ville s'enrichit chaque année de nombreux habitants. Toutefois nous luttons pour que la population ne dépasse pas trente mille personnes afin de conserver une certaine qualité de la vie.

M. FOURCADE présenta ensuite les Adjoints et les Conseillers Municipaux en précisant les attributions de chacun. Il insista particulièrement sur le rôle du délégué de quartier, lien direct entre la population et la Municipalité.

Il signala ensuite :

« Nous désirons que la population soit tenue informée sincèrement des activités municipales. Les Comités de Quartiers qui se réunissent deux fois par an informant sur les grands problèmes d'urbanisme, permettent de régler les préoccupations quotidiennes. Ils sont une réalité de la vie collective depuis sept ans. C'est l'existence de cette structure municipale, d'une vie associative importante qui font de Saint-Cloud, une communauté vivante.

Le Sénateur-Maire conclua en remerciant les hôtes du Service de l'Accueil — et leurs époux — de la diligence et de la gentillesse dont elles faisaient inlassablement preuve tout au long de l'année.



A plusieurs reprises, le Sénateur-Maire eut l'occasion de faire rire son auditoire

Le Souvenir Français

Le 29 janvier s'est déroulée l'Assemblée Générale du Souvenir Français, sous la présidence du Général FAYARD, Président de Corps d'Armée du Souvenir Français. A 9 heures, le Président Général arriva, accompagné du Commandant VARRET, Secrétaire Général du Souvenir Français. Il remercia d'abord tous les Présidents de Comités accompagnés de leurs proches collaborateurs et des porte-drapeaux. Il présenta ensuite le nouveau Délégué Général, M. DEFREMONTE, en remplacement de M. BOISUMEAU, ancien Délégué Général Honoraire.

Vers 10 h 30, l'arrivée de M. le Maire de Saint-Cloud fut le prélude à une courte cérémonie au Monument aux Morts avec dépôt de gerbe, par le Général FAYARD accompagné du Délégué Général et de Mme LECLERC, Présidente du Comité de Bois-Colombes. Le monument était entouré des drapeaux des Comités et de ceux de toutes les Associations d'Anciens Combattants de Saint-Cloud accompagnés de leurs Présidents.

Après la cérémonie, la réunion reprit son cours en présence de M. Jean-Pierre

FOURCADE, Sénateur-Maire, et de M. BAUMEL, Président du Conseil Général, Député-Maire de Rueil-Malmaison.

Au cours de cette 2^e Session, le Président Général évoqua la biographie du Fondateur du Souvenir Français, Xavier LIESSEN (son petit-fils était présent). Il donna sur différents points les instructions et les directives pour la continuité et la réussite de la mission du Souvenir Français.

Un vin d'honneur clôturait cette Assemblée.



REMISE DES DIPLOMES DU TRAVAIL

Echelon ARGENT

| | |
|---------------------------|---------------------------------|
| M. AUGADE Paul | 2, rue Gaston-La-Touche |
| Mme BEAUDOIN Louise | 62, rue Sevins-Vincent |
| M. BEAUFILS Jacques | 11, rue Sevins-Vincent |
| M. BELOUET Jean | 45, quai Carnot |
| M. BESSONE René | 3, parc de la Bérenière |
| Mlle BIGNON Marie-Josèphe | 51, rue du Val-d'Or |
| Mlle BISSET Simone | 138, boulevard de la République |
| Mlle CARICAND Jenny | 6, parc de la Bérenière |
| Mme CHARPENTIER Madeleine | 98, rue de la Porte-Jaune |
| M. CHARPENTIER Michel | 98, rue de la Porte-Jaune |
| Mme DERRIEN Marie | 12, parc de la Bérenière |
| M. DUCHET Léon | 21, résidence Beausoleil |
| M. FREY Maurice | 3, rue Pasteur |
| Mme GUENEAU Pierrette | 3, rue des Gate-Ceps |
| M. GUILLEMIER André | 29, parc de Montretout |
| M. HALARY Pierre | 7, parc de la Bérenière |
| Mme HOUZE Marie | 13, rue Lelégard |
| M. LEFEUVRE Jacques | 71, rue de Buzenval |
| M. LEREBOURG Michel | 2, rue du Camp-Canadien |
| Mme MACQUERON Monique | 20, résidence Beausoleil |
| M. MAGNAN Régis | 11 bis, rue Jacoulet |
| M. MAUSS François | 66, quai Carnot |
| Mlle PERRIN Paulette | 27, rue d'Orléans |
| Mme PODESCHI Louise | 19, rue H.-Regnault |
| M. RENAUD Auguste | 39, avenue Bernard-Palissy |
| Mme SAPORITO Andrée | 12, rue Ferdinand-Chartier |
| M. SEQUELA Claude | 1, parc de la Bérenière |
| M. VATINET Emmanuel | 160, boulevard de la République |

Echelon VERMEIL

| | |
|----------------------------|---------------------------------|
| M. BREDOUX Lucien | 45, quai Carnot |
| Mlle DAGUET Paulette | 13, allée Cottage-Picard |
| M. EGLIN François | 1, avenue Belmontet |
| M. FRANCK Léon | 11, rue des Girondins |
| M. FROGER Christian | 9/11, rue Pasteur |
| Mme GAROUX Anna | 2, rue Ernest-Tissot |
| Mlle GIBERT Simone | 23, rue d'Orléans |
| M. GIBERT Jean | 17, rue Armengaud |
| M. GRIMAUTL Ernest | 50, rue de la Porte-Jaune |
| Mlle GUEPROTTE Renée | 6, rue Ferdinand-Chartier |
| Mlle GUIZELIN Denise | 3/5/7, avenue Eugénie |
| M. HOUARD Henri | 40, rue du Mont-Valérien |
| M. LAFITTE Abel | 7, boulevard de la République |
| Mlle O'SULLIVAN Marguerite | 98, rue de la Porte-Jaune |
| M. PANGAUD Gabriel | 8, rue du 18-juin |
| M. POUJOIS Robert | 10, parc de Béarn |
| M. VINCENT Gilbert | 160, boulevard de la République |
| Mme VINCENT Louise | 160, boulevard de la République |

Echelon OR

| | |
|-------------------------|----------------------------|
| Mme BOURDERON Marcelle | 21, avenue Bernard-Palissy |
| M. ENKO-DAROVSKY Romain | 157, rue Tahère |
| M. DAVANNE Marcel | 9, parc de la Bérenière |
| M. OUALID Raoul | 7, rue Coutureau |

PROTECTION CIVILE

| | |
|-----------------------------|------------------------------|
| Mlle BARRAL Marie-Thérèse | 44, boulevard Sénard |
| M. CALLOU Bruno | 7, avenue du Général-Leclerc |
| Mlle CAPMAS Isabelle | 163, rue des Tennerolles |
| M. CAPMAS Jean-Louis | 163, rue des Tennerolles |
| M. CHARTIER Christophe | 8, rue Gaston-Rollin |
| Mlle DEBRAY Marie-Christine | 1, rue Lelégard |
| Mlle EZANNIC Yvette | 1, rue Lelégard |
| Mlle HUA Ségolène | 28, Résidence Beausoleil |
| Mlle LE BON Georgette | 3, avenue du Palais |
| Mlle LE TINIER Monique | 1, rue Lelégard |
| Mlle MATHIAS Martine | 27 ter parc de Montretout |
| Mlle OLIVIO Germaine | 1, rue Lelégard |
| Mlle OLLIVIER Chantal | 1, rue Lelégard |
| M. PAWLITSKY Didier | 8, rue Michel-Salles |
| M. PERIN Philippe | 7, rue Dantan |
| M. THERY Pascal | 8, parc de la Bérenière |
| Mlle TRAMOND Florence | 72, avenue du Maréchal-Foch |

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

| | |
|--------------------------|-------------------------------------|
| M. BELLUT François | 81, avenue du Maréchal-Foch |
| Mlle COATALEN Carole | 90, rue Henri-Regnault |
| Mlle GERBER Anne-Marie | 25, parc de la Bérenière |
| Mlle GRANDJEAN Micheline | 7, rue de Buzenval |
| M. GUIRAUD Olivier | 1, avenue Belmontet |
| M. JANIN Jean-Charles | 17, rue M.-Bonaparte |
| M. de KERMEZEL Baudouin | 45 bis, avenue Belmontet |
| Mlle L'HOSTIS Katrine | 46, rue Tahère |
| M. LACHERET Philippe | 5, avenue de Flore |
| Mlle LEGENTIL Michèle | 7, allée Foch |
| Mlle LEGUAY Sylvie | 15, rue de Nogent |
| Mlle LERICHE Sophie | 6, rue des Ecoles |
| Mlle LERICHE Frédérique | 6, rue des Ecoles |
| Mlle LEROY Murielle | 13, rue Hébert |
| Mlle PELGE Laurence | 10, parc de la Bérenière |
| Mlle PELGE Catherine | 10, parc de la Bérenière |
| M. SEDENO José | 12, rue F.-Chartier |
| Mlle TROTIN Sylvie | 25, parc de la Bérenière |
| Mlle ZELLER Christine | 31/3, rue Gallieni, Rueil-Malmaison |

REMISE DES DIPLOMES DE SECOURISTES

La remise des diplômes de la Croix-Rouge et de la Protection Civile s'est déroulée l'autre samedi à la Mairie. De nombreux membres du Conseil Municipal, les dirigeants locaux et Mme FOURCADE, Présidente du Comité de la Croix-Rouge de Saint-Cloud entouraient le Sénateur-Maire à cette occasion.

M. FOURCADE a d'abord mis en évidence le fait que : « Cette action étant collective, il était normal qu'elle fasse l'objet d'une remise de diplômes publique, à laquelle nous devons tous participer. » Il devait ajouter à ce propos : « Je voudrai remercier ceux qui ont pris sur leur temps pour rendre service à leurs concitoyens. »

Un buffet dressé en l'honneur des jeunes diplômés clôturait cette cérémonie.



LES PROVINCES FRANÇAISES PRESENTEES A BAD GODESBERG

Une délégation composée d'Animateurs et d'Administrateurs de la Maison des Jeunes et de la Culture a représenté Saint-Cloud lors du dernier carnaval de notre Ville Jumelée, Bad-Godesberg.

Ce groupe folklorique constitué pour la circonstance, avait pour vocation de représenter plusieurs provinces françaises, tant par les costumes que par les chants et les danses.

Cette prestation fut vivement appréciée par le public chaleureux qui, malgré le froid, était venu nombreux assister à ce carnaval.

Notre succès fut partagé avec les groupes représentant Maidenhead, Courtrai et les Clubs Carnavalesques locaux.

Nous tenons à remercier la Municipalité de Bad-Godesberg, M. BLASER, son Maire, pour la qualité de son accueil.



M. Klaus DROST, Conseiller Municipal, et sa charmante épouse furent nos guides inépuisables durant cet inoubliable séjour.

Le Club Folklorique

UN PHOTOGRAPHE ANGLAIS EXPOSE A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Dans le cadre des activités du Jumelage, une exposition de portraits d'art de M. Michael A.S. SIBTHORP, photographe anglais, se tiendra à la Bibliothèque Municipale et dans les salles du Musée Culturel International (Fondation Charles Oulmont), pendant une quinzaine de jours, à partir du 20 mai 1978.

Pendant les fêtes du Jubilé de la Reine, à Maidenhead, notre ville jumelle anglaise, M. SIBTHORP a rencontré M. LE LUHANDRE, Maire-Adjoint chargé du Jumelage à Saint-Cloud. A cette occasion il lui a montré ses portraits, un peu rétro, dans le style Hamilton.

Quelques mois plus tard, M. SIBTHORP a rencontré M. LE LUHANDRE à Saint-

Cloud en présence de M. JUNQUET, Directeur de la Maison des Jeunes et de la Culture, et M. LAPEYRE, Président du Photo-Ciné-Club de Saint-Cloud, afin d'étudier dans quelles conditions cette exposition pourrait avoir lieu.

A l'issue de cette entrevue et en accord avec M. BASSINET, Premier Adjoint chargé des Affaires Culturelles, il a été décidé, dans le cadre du Jumelage de la Ville de Saint-Cloud avec la Ville de Maidenhead, que les œuvres de M. SIBTHORP seraient exposées à la Bibliothèque Municipale et au Musée Culturel International, rue Dailly.

DATE DU VERNISSAGE : 20 MAI PROCHAIN.

M. ANTONAT : 30 ANS DE CITOYENNETE



M. ANTONAT, citoyen d'honneur de la Ville de Saint-Cloud, a offert un dîner à l'occasion de son trentième anniversaire de citoyenneté. Cette soirée fut très appréciée par l'ensemble de ses invités

M. RAYMOND TRILA N'EST PLUS

Les obsèques de M. Raymond TRILA, Entrepreneur en Electricité à Saint-Cloud ont eu lieu le 25 janvier en présence d'une nombreuse assistance.

Né le 14 juin 1920 à Versailles, M. TRILA est l'aîné d'une famille de six enfants. Après ses études primaires, il se destine à la carrière d'électricien et suit les cours de l'Ecole Primaire Supérieure Jules Ferry à Versailles en section industrielle. Il s'engage en 1940 aux sapeurs-pompiers de Versailles puis crée une entreprise de montage d'installations électriques pour les manifestations sportives ou foraines. Enfin en 1947, il monte une entreprise familiale et travaille pour les collectivités publiques (installations électriques municipales, éclairage public et signalisation lumineuse routière) et les particuliers.

Entrepreneur actif, dévoué, aimable, présent jour et nuit, il a contribué pendant 25 ans à assurer la sécurité de la population clodoaldienne qui a tenu à lui témoigner sa reconnaissance et sa considération en assistant, nombreuse à ses obsèques en présence de M. le Sénateur-Maire, de la municipalité et d'une grande partie du Conseil Municipal.

A sa veuve et à toute la famille, nous renouvelons nos sincères condoléances et nos sentiments de vive sympathie.

Depuis sa fondation en 1971, où la Maison de l'Amitié accueillait alors 19 Associations adhérentes, nous en comptons 34 en 1976, ramené à 32 en 1977 par la fusion de l'Association des Familles et de l'Aide aux Mères et par la disparition de l'Association Populaire des Familles au profit du Syndicat de Cadre de Vie.

La fréquentation de la Maison de l'Amitié est sans cesse en croissance. Quelques chiffres le prouvent : en 1972, nous avons noté 3 647 passages ; en 1973, 6 281 passages ; en 1974, 8 190 passages ; en 1975, 11 599 passages ; en 1976, 12 527 passages ; en 1977, 14 293 passages ; ce qui représente une augmentation de 13,08 % sur l'année dernière.

Cette fréquentation permet la coordination des activités des associations à caractère social et crée une liaison permanente entre elles, ainsi qu'avec les services publics à vocation sociale.

Activités de la maison de l'amitié pour l'année 1977

Naturellement, priorité est donné aux habitants de Saint-Cloud mais nous ne refusons pas tous les contacts avec l'extérieur (Maison de la Famille, Organisme, ou Similaires). L'objectif de la Maison de l'Amitié n'est pas de marcher à sens unique. Ces mêmes organismes extérieurs qui nous contactent, nous rendent bien souvent de précieux services en travaillant dans le même sens que nous. **Secrétariat Familial de VAUCRESSON, La Maison de la Famille à NEUILLY, Le « BOULOGNE ENTRAIDE INFORMATION », etc.**

La vocation de la Maison de l'Amitié est d'être un secrétariat de coordination des Associations à caractère social en liaison avec les services sociaux.

Pratiquement, cette vocation se réalise dans de grands domaines d'activité :

La Maison de l'Amitié met au service du public

- a) UNE INFORMATION ET UNE ORIENTATION VERS LES ASSOCIATIONS OU ORGANISMES COMPETENTS ;
- b) UN SERVICE D'ENTRAIDE très sollicité pour, principalement, les gardes d'enfants, de malades, du personnel de maison, des demandes de logement (chambres de service ou d'étudiants), des emplois temporaires, des demandes de matériel, de petits travaux de bricolage...
Cet accueil est assuré par 12 bénévoles.
- c) le CARREFOUR-BENEVOLAT dont on disait l'année dernière qu'il serait l'objectif de l'année 1977. Sa fonction principale est de tenter de répondre aussi bien à une demande d'aide régulière qu'à un dépannage temporaire, souvent sous forme de S.O.S. Par rapport à l'exercice précédent, la situation du Carrefour-Bénévolat est la suivante :

— le nombre de contacts est sensiblement le même : 565 contre 570. Toutefois, les demandes de services occasionnels ont été moins nombreuses que l'an dernier : 96 au lieu de 140, mais les personnes qui ont été aidées gardent souvent le contact personnel avec ceux qui les ont dépannés. Il en est de même de certains services ou organismes.

Par contre, nous avons enregistré un nombre de bénévoles plus important : 64 contre 53, 17 d'entre elles assurent un bénévolat régulier : alphabétisation, secrétariat, visites aux personnes âgées, animations de clubs, enfants handicapés, visites aux malades, etc.

Les S.O.S. concernent plus spécialement les demandes de transport, accompagnements, courses, répétitions, hébergements, tri et mise en ordre de dossiers, lecture aux mal-voyants, petits travaux de réparations, etc.

Ce résultat est lié sans doute au fait que la Banque du Volontariat d'une part, et certains périodiques d'autre part font connaître au public l'existence de notre Carrefour-Bénévolat...

d) LE SERVICE DE DOCUMENTATION s'est considérablement étoffé depuis l'année dernière: 1977 devant en être l'année d'exploitation. Nous ne prétendons jamais avoir réponse à la question d'un spécialiste sur un problème spécial donné, toujours dans notre perspective d'aider les gens à contacter les personnes ou organismes compétents, sans jamais nous y substituer. Il va de soi que nous ne pouvons pas forcément répondre à la minute au téléphone à cette demande de documentation. Les sources d'information comprennent tout d'abord les publications périodiques reçues régulièrement, les brochures, notices ou prospectus édités par les associations ou organismes extérieurs, sans oublier naturellement toutes pages prélevées dans les quotidiens ou revues spécialisées ou toutes informations recueillies de source sérieuse.

Ce service est donc à même de donner 2 types d'information :

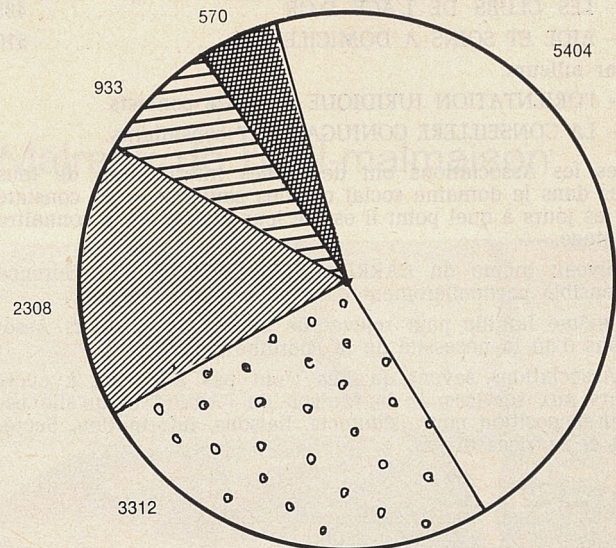
- grâce à des fiches, des adresses permettant les premières démarches vers les associations ou services spécialisés ;
- par la consultation des documents, un point de départ pour alimenter une réflexion sur un problème social déterminé ou un thème donnée.

Toutes les Associations sont concernées.

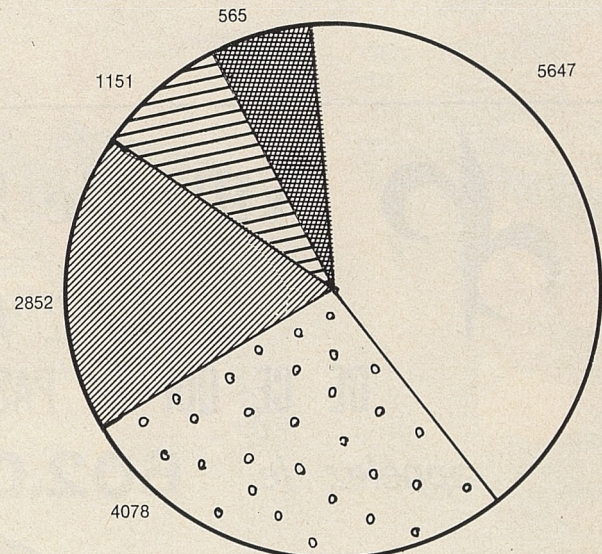
Liasons avec et entre les associations

PERMANENCES REGULIERES DES ASSOCIATIONS

- Aide à domicile aux Personnes Agées : le lundi de 14 h 30 à 16 h
- Alcooliques Anonymes : le jeudi de 20 h 30 à 22 h
- Al Anon : le jeudi de 20 h 30 à 22 h
- Association des Veuves Civiles : le 2^e lundi de 15 h à 16 h
- Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés : le jeudi de 10 h 30 à 12 h
- Alphabétisation : après-midi le lundi et vendredi de 14 h à 15 h 30 ; soir, le lundi et le mercredi de 20 h 30 à 22 h
- Carrefour Bénévolat : le mardi de 10 h à 12 h ; le jeudi de 14 h à 16 h
- Consultation Conjugale sur rendez-vous sauf urgence : le vendredi de 14 h à 16 h
- Conseillère en Orientation et Recyclage : sur rendez-vous
- Frères des Hommes : le samedi de 14 h à 17 h
- Orientation Judiciaire sur rendez-vous : le mardi de 13 h 30 à 15 h ; le samedi de 10 h à 12 h
- Croix-Rouge Française - Secourisme : le mercredi de 20 h 30 à 22 h
- S.E.P.E.M. : le vendredi de 9 h 30 à 11 h
- Union Féminine Civique et Sociale : les 1^{er} et 3^e lundis de 14 h à 15 h
- CLUBS DE L'AGE D'OR :
Inscriptions à la Maison de l'Amitié ou Salle Gounod, 14, rue des Ecoles, le mercredi de 15 h à 17 h



NOV. 75 A NOV. 76 = 12 527 PASSAGES



NOV. 76 A NOV. 77 = 14 293 PASSAGES



Parmi celles qui ont le plus de relations, nous citerons :

- l'ASTI (avec en particulier l'alphabétisation) 790
- LES CLUBS DE L'AGE D'OR 485
- AIDE ET SOINS A DOMICILE 510

Par ailleurs,

- l'ORIENTATION JURIDIQUE a eu 528 contacts
- LA CONSEILLERE CONJUGALE 117 consultants.

Toutes les Associations ont des zones interférentes de tous ordres dans le domaine social qu'elles couvrent et on constate tous les jours à quel point il est de leur intérêt de se connaître davantage.

Au niveau même du CARREFOUR-BENEVOLAT, l'interférence est sensible particulièrement dans le bénévolat régulier.

Une même famille peut relever de l'appui de plusieurs Associations d'où la nécessité de la coordination.

Les Associations savent qu'elles n'ont pas à hésiter à avoir recours aux services de la Maison de l'Amitié et qu'elle est à leur disposition pour : contacts, liaisons, information, Secrétariat et services divers.

Consciente du rôle qui est le sien,

La Maison de l'Amitié est :

- 1) largement ouverte à l'accueil des Clodoaldiens,
- 2) à la disposition des Associations qui y adhèrent,
- 3) en liaison étroite avec tous les partenaires sociaux de Saint-Cloud.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DE L'AMITIE POUR L'ANNEE 1978

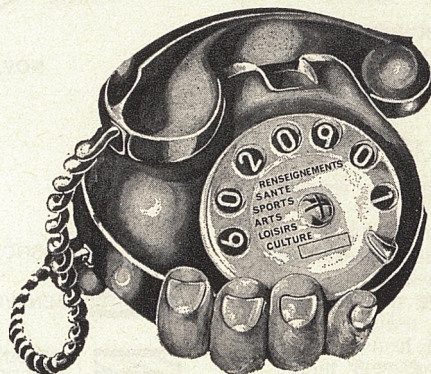
- Président : M. Jean BOIVIN
 - Vice-Présidents : MM. Ludovic GAYMARD et Jean JOULIA
 - Secrétaire : Mme Edith de FONDCLAIR
 - Secrétaire Adjoint : M. Alexis WITTENBERG
 - Trésorier : M. Jacques HENRIOT
 - Membres : Mmes MACQUERON, OSSUDE ;
MM. DELHOM, JUNQUET, POITEVIN
-



Ville de Saint-Cloud

**SOYEZ AU COURANT
DE CE QUI SE PASSE DANS VOTRE VILLE**

appelez le **602.09.01** *24 h sur 24*



INFORMATIONS MUNICIPALES TÉLÉPHONÉES

Exposition Claude Maréchal

jusqu'au 8 avril

à l'espace André Malraux de rueil-malmaison



ARBRE PENCHE

Aquarelle sur papier japon
(année 1977)

Format 24,7 × 19,3

RADIOSCOPIE

du quartier

Le Conseil Municipal veut répondre de manière concrète aux préoccupations quotidiennes des Clodoaldiens. Aussi a-t-il décidé de faire procéder à une enquête de Sociologie Urbaine par des personnes impartiales puisque extérieures à Saint-Cloud. C'est le quartier 18-juin-Les Coteaux qui a été choisi pour cette première étude, car de nombreux problèmes s'y posent.

Ménée par M. GUIGNARD, jeune architecte spécialisé dans les questions urbaines et par son équipe, cette enquête vise d'abord à établir un recensement rigoureux des difficultés et une synthèse de propositions pratiques applicables à ce quartier.

Les autres quartiers de Saint-Cloud pourront faire l'objet d'un même type d'enquête.

La mission qui nous a été confiée porte sur l'étude des problèmes de qualité de la vie se posant dans le Quartier n° 3 dit du 18 Juin-Les Coteaux. Les informations ont été recueillies sur place à travers une large consultation de la population intéressée. Ce dialogue n'a été possible que grâce au respect de principes méthodologiques spécialement adaptés à ce type d'étude.

UNE ANALYSE MORPHOLOGIQUE A ÉTÉ ÉTABLIE...

Dans un premier temps, nous nous sommes livrés à une analyse morphologique du quartier. Nous en avons fait l'approche architecturale et urbaine afin de mieux connaître les localisations des équipements, des commerces, des emplois, etc. Cet examen sur place et sur plans a mis en évidence le découpage en sous-quartiers de notre périmètre d'étude.

Parallèlement à cette analyse morphologique, nous nous sommes penchés sur l'examen du vécu du quartier, qui a porté sur l'observation du déroulement de la vie quotidienne. Nos interventions sur le terrain se sont faites systématiquement un jour de semaine (lundi, mardi ou jeudi), le mercredi jour des enfants et le week-end. Nous avons aussi effectué des passages de nuit pour saisir les problèmes de sécurité et d'éclairage.



Le stationnement des automobiles : sans doute une des plus importantes préoccupations du quartier « 18-juin - Les Coteaux »

DES CENTAINES DE PERSONNES INTERROGÉES

Forts de cette connaissance préalable des grands problèmes posés, nous sommes allés au-devant de la population. Il est bien évident que nous n'avons pas eu la possibilité de consulter chacun des habitants. Toutefois, de grandes affiches apposées, par les soins de la Mairie, sur les panneaux municipaux et chez les commerçants permirent à ceux qui le désiraient de s'assurer du passage d'un enquêteur. Le choix des autres personnes interrogées (au total 424) s'est fait exclusivement en fonction du mode d'habitat collectif ou individuel.

Nous avons veillé à respecter les proportions en présence sur le terrain, afin d'avoir un échantillonnage représentatif du tissu social et urbain.

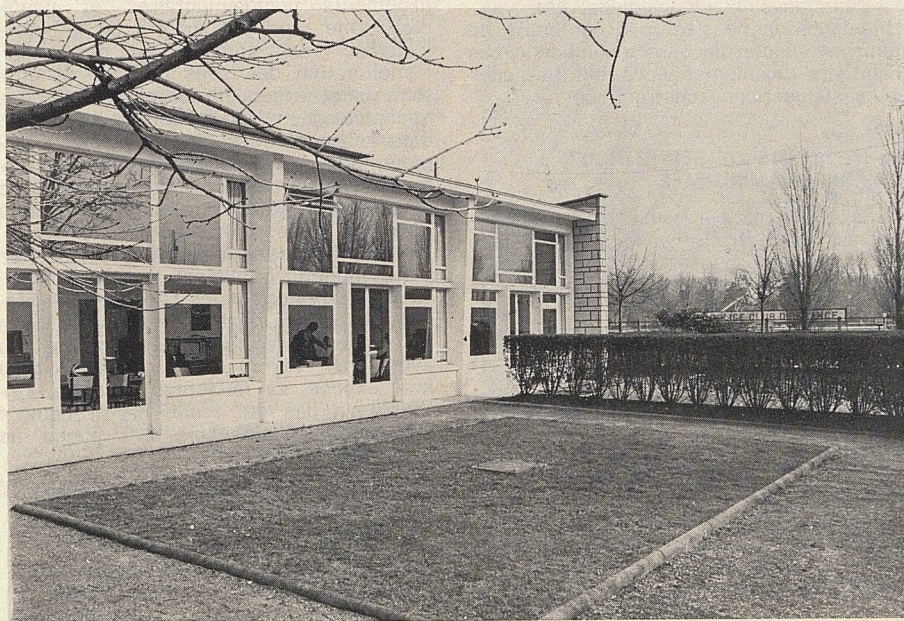
Les entretiens, que nous avons eus avec les habitants, nous ont permis de saisir les problèmes ponctuels qui se posaient

dans chacune des rues, ainsi que dans les différents secteurs composant le quartier. De la même façon, nous avons pu relever un certain nombre de besoins d'améliorations de la qualité de la vie intéressant notre périmètre d'étude, voire l'ensemble de la Ville de Saint-Cloud.

CONCLUSION DE CETTE ANALYSE

Le Quartier n° 3 dit 18 Juin-Les Coteaux ne constitue pas une unité urbaine. La division entre le secteur résidentiel et celui que l'on peut qualifier d'industriel est très marquée. La voie ferrée ISSY-LES-MOULINEAUX - PUTEAUX matérialise la coupure dans le tissu urbain. Ce fractionnement du territoire communal apparaît également à l'intérieur de chacun de ces deux grands secteurs. En ce qui concerne la partie basse de Saint-Cloud, nous avons ainsi relevé l'existence du « quartier de la Passerelle », du « quartier

«18-juin-les coteaux»



Le Centre Social de la rue de l'Yser : pour les habitants, un espace vert inexploité

de l'avenue de Longchamp », du « quartier DASSAULT ». Ce découpage correspond aussi au clivage dans le domaine fonctionnel du tissu urbain (deux pôles commerciaux et implantation industrielle). L'avenue Clodoald, à son tour, coupe le secteur résidentiel en deux parties. L'ensemble immobilier des Gate-Ceps constitue une troisième entité sur le plan de la morphologie du quartier. Ce cloisonnement de l'espace ne manque pas de rejaillir sur le vécu.

CONCLUSIONS DE L'OBSERVATION DU VECU

Le déroulement de la vie quotidienne est très étroitement lié aux données morphologiques et sociologiques du tissu urbain. Chaque matin, nous avons assisté à l'arrivée massive des employés du secteur industriel. Près de la moitié d'entre eux utilisent leur voiture personnelle. En

moins de deux heures, le Quartier du 18 Juin-Les Coteaux est envahi et saturé par les automobiles en stationnement. L'autre partie du personnel utilise les moyens de transport en commun. Ces employés descendent chaque jour des gares du Val d'Or et des Coteaux vers le secteur industriel du quai Carnot, en empruntant principalement l'avenue de Longchamp et la rue du Val-d'Or. La rentrée des classes prend ensuite le relais de cette première animation. Le busphone et les cars de ramassage scolaire sillonnent les rues du quartier. Pour accompagner leurs enfants à l'Ecole des Coteaux ou au Cours Privé de l'avenue Bernard-Palissy, les Clodoaldiens font un usage important de leur voiture. Ils s'en servent, de la même façon, pour quitter Saint-Cloud et se diriger vers leur lieu de travail. Cette animation dans les rues du quartier s'estompe en fin de matinée. Elle réapparaît à la sortie des classes aux alentours de midi. Les employés des

Etablissements DASSAULT se rendent à pied à leur cantine. Après le déjeuner, l'animation disparaît des rues du quartier jusqu'à la prochaine sortie des classes. Par commodité, la population profite du fait d'accompagner ou de rechercher les enfants pour effectuer des achats chez les quelques commerçants de l'avenue de Longchamp et « de la Passerelle ». Dès 17 h 30, les flux automobiles et piétonniers, constatés le matin, s'inversent. En l'espace d'une heure, le quartier se vide littéralement de la majeure partie de ses occupants. Il retrouve une tranquillité propre à ces petites villes de province dont Saint-Cloud a su conserver le caractère.

PEU D'ANIMATION NOCTURNE

Lors de nos passages de nuit, nous n'avons pas relevé d'animation nocturne. Par contre, ces observations de nuit nous ont permis de juger d'une certaine insuffisance de l'éclairage public. Le week-end, peu de personnes se promènent dans les rues tant il est difficile d'utiliser les trottoirs trop étroits ou défoncés du fait du stationnement sauvage. L'absence de circulation autorise certains automobilistes à rouler à grande vitesse en dépit des règles élémentaires de sécurité.

STATIONNEMENT GENANT...

Le dialogue avec la population a permis de saisir combien l'envahissement du tissu urbain par l'automobile était à l'origine de nombreux problèmes de qualité de la vie. Le stationnement intense dans toutes les rues gêne les riverains. Ils ne peuvent ni sortir de chez eux ni garer devant leur domicile. La Municipalité a dû mettre en place des barrières de protection pour éviter la présence de voitures sur les trottoirs. Ce moyen efficace entraîne néanmoins un rétrécissement du passage. Les trottoirs sont déjà encombrés par des poteaux en bois d'un autre temps supportant les alimentations électriques et téléphoniques. Circuler avec un landau est bien difficile dans les rues de ce quartier de Saint-Cloud. Le stationnement abusif rejaillit aussi sur le commerce. Les livraisons sont problématiques. Faute de pouvoir stationner aisément, les clients vont ailleurs. De plus, la politique des prix pratiquée par les commerçants de Saint-Cloud invite à chercher dans Suresnes ou Boulogne des

produits identiques moins chers. Même les marchés de la rue du 18-Juin et du boulevard Sénard ne rivalisent pas avec ceux des communes voisines. Le commerce de ce quartier de Saint-Cloud souffre du manque de variété, de choix et de qualité.

UNE FONCTION DORTOIR PREJUDICIALE

L'absence de cinéma, de restaurant, de court de tennis par exemple, sont autant d'invitations à se rendre en dehors de Saint-Cloud. Une telle incitation conduit la ville à n'avoir plus qu'une fonction dortoir préjudiciable à une vie communale. Les distances à parcourir pour trouver une réponse aux besoins vitaux et de loisirs encouragent à recourir, une nouvelle fois, à la voiture individuelle. Les moyens de transport en commun existants n'offrent pas l'efficacité requise. Le busphone s'arrête aux limites de la ville. Le fait de devoir le retenir 24 h à l'avance lui a fait perdre beaucoup d'intérêt. Les taxis sont introuvables sur Saint-Cloud.

Les conséquences de cette fonction dortoir se font déjà ressentir dans le secteur résidentiel à travers la vague de cambriolages et l'insécurité qui y règne, d'après les habitants. Cet état de choses renforce l'isolationnisme latent. Des petits ghettos se forment déjà. Quelques conflits de voisinage apparaissent. Les clivages sociaux vont en s'affirmant. Des mesures s'imposent si l'on ne veut

pas que cette fonction dortoir s'instaure définitivement. La population rencontrée nous a fait part de son désir de voir renaître une vie communale. Les habitants souhaitent trouver :

- des commerces variés spécialisés (poissonnier, traiteur), de qualité, à des prix raisonnables ;
- des transports en commun mieux adaptés avec un circuit fixe de busphone ;
- des lieux de loisirs et de plein air plus accessibles ;
- une vie sociale plus intense, en favorisant les rencontres, comme c'est le cas actuellement, à travers l'accueil des nouveaux clodoaldiens, etc.

La population ne s'est pas contentée de tenir un simple discours revendicatif. Les habitants eux-mêmes nous ont fait quelques suggestions constructives.

LA NÉCESSITÉ DE REINSTAURER UNE VIE COMMUNALE

Le problème majeur causé par le stationnement devra trouver une solution dans une nouvelle concertation approfondie entre usagers, représentants de la ville, industriels, la R.A.T.P. et la S.N.C.F., pour un renforcement et une plus grande efficacité des transports en commun. Une des premières actions visera à la modernisation des lignes de chemin de fer et au raccordement de la ligne ISSY-LES-MOULINEAUX - PUTEAUX - LA DEFENSE. La gare des Coteaux drainera ainsi une population plus grande dont le passage

profitera aux petits commerces. Une véritable politique de ramassage par cars devra être mise en place, non seulement au niveau de la Commune de Saint-Cloud, mais du département. Tout un plan de circulation est à réaliser.

Une autre concertation devra s'instaurer entre les commerçants et la Municipalité en vue d'établir une nouvelle politique commerciale et d'animation. La mise en œuvre d'un marché expérimental, le samedi matin dans l'avenue de Longchamp, sera un excellent test des possibilités de réinstauration d'une vie communale.

L'amélioration de la qualité de la vie passe aussi par un certain nombre d'aménagements complémentaires et immédiats. Une reprise complète de la voirie s'impose. La signalisation des rues, l'amélioration des sens uniques et giratoires sont à revoir. Nous entrons là dans quelques-unes des mesures à prendre dans chacune des rues. Malheureusement, nous ne pouvons pas, ici, les détailler. Nous avons dû nous contenter de rapporter, à grands traits, les résultats de notre étude.

Puisque l'occasion nous en est donnée par le Bulletin Municipal, nous tenons vivement à remercier les Clodoaldiens rencontrés pour la qualité de l'accueil qu'ils nous ont réservé. Nous espérons ne pas avoir trahi leurs propos dans ce trop bref exposé. La rédaction de cette synthèse n'a pas été facile car il nous a fallu résumer ainsi les 270 pages de notre rapport.

Le Cabinet GUIGNARD

CARNET

LEGION D'HONNEUR

Décret du 28 décembre 1977

Au titre du Ministère du Travail

Officier :

— M. François BIZARD, 30, rue de Montretout

PALMES ACADEMIQUES

Arrêté du 9 février 1978

Officiers :

— M. Raymond RAGUIN, 48, boulevard Sénard

— M. Michel VALENTIN, 52, rue de Garches

Chevalier :

— Mme Simone MURAT
5 bis, rue Antoine-Chantin, 75014 Paris

MERITE AGRICOLE

Arrêté du 30 janvier 1978

Au titre du Ministère de l'Agriculture

Officier :

— M. Jean FROISSART, 5, rue de la Redoute

Chevalier :

— M. Bernard MORVAN, 10, Résidence Beausoleil

MEDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 1^{er} janvier 1978

du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports

Argent :

— M. Marcel RAMILLON
Professeur d'Education Physique à Saint-Cloud

Bronze :

— M. François de BAROLET, 10, parc de Montretout

— M. Jérôme BRANCA, 1, parc de la Bérenière

SECRETARIAT D'ETAT AUX ANCIENS COMBATTANTS

Arrêté du 29 novembre 1977

du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants

Médaille des Porte-Drapeau :

— M. Charles DUFOUR, 139, rue des Tennerolles

— M. Norbert VAUDIN, 3, rue du Docteur-Desfossez

Les Clodoaldiens qui viennent d'être nommés dans un Ordre National et dont les noms ne figurent pas dans le Carnet ne font pas l'objet d'un oubli.

Nous ne pouvons, en effet, procéder à l'insertion qu'après l'avoir vu mentionné dans le « Journal Officiel ».

vie culturelle

UN AUDIO-VISUEL AU MUSÉE HISTORIQUE

Le Parc de Saint-Cloud est à la fois peu et très connu.

Très connu parce que des centaines d'étrangers, de Parisiens et de résidents de communes avoisinantes s'y promènent chaque semaine.

Peu connu parce que rares sont les visiteurs qui possèdent parfaitement les faits historiques qui s'y déroulèrent. Précisément le Musée Historique de Saint-Cloud propose de répondre par l'objet et par l'image à toutes sortes de questions sur le passé prestigieux du Parc de Saint-Cloud et de son château.

Par ailleurs, depuis le 17 février, ce Centre d'Information plein d'intérêt a été agrémenté d'un audio-visuel vivement apprécié par les personnalités présentes à l'inauguration.

Le Conservateur du Domaine National, M. SCHMITZ et son épouse ont en effet accueillis ce jour-là, avec la gentillesse et la courtoisie que nous leur connaissons, le Sénateur-Maire de Saint-Cloud, Mme FOURCADE, de nombreux Conseillers Municipaux et personnalités.

L'installation de l'audio-visuel dynamise le Musée. Cette excellente idée plaira, c'est certain.



La Cour d'Honneur sous le Second Empire

LE MUSÉE HISTORIQUE EST OUVERT...
Toute l'année, les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés de 14 à 18 heures.
Et le parc...
— de 7 heures à 21 heures du 1^{er} mars au 30 avril ;

— de 7 heures à 22 heures du 1^{er} mai au 31 août ;
— de 7 heures à 21 heures du 1^{er} septembre au 31 octobre ;
— de 7 heures à 20 heures du 1^{er} novembre au 28 février.

ASSOCIATION DES AMIS DE L'ORGUE DE STELLA MATUTINA

Le Concert donné le 21 janvier par l'Ensemble Instrumental Paul KUENTZ et l'organiste André ISOIR a été très apprécié pour la grande qualité du programme et des interprètes.

Par ailleurs Georges ROBERT, Titulaire à Notre-Dame de Versailles qui inaugura l'Orgue en 1973 et joua à nouveau lors du Concert de Stéphane CAILLAT en 1977 nous a offert de venir le dimanche 2 avril à 17 heures (1^{er} dimanche après Pâques) donner une heure d'Orgue identiques à celles présentées à Notre-Dame de Paris et à Saint-Thomas d'Aquin.

Jacques ISAMBERT

EXPOSITION BIBLIQUE du mercredi 22 au mercredi 5 avril

Cette exposition qui se déroule à la Bibliothèque Municipale, 36, rue Dailly, propose des vitrines, des panneaux explicatifs, des montages audio-visuels, un stand de librairie.

Elle est ouverte :

- les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15 heures à 20 heures ;
- le mercredi de 9 h 30 à 22 heures* ;
- les samedi, dimanche et lundi de Pâques de 11 heures à 20 heures.

Parallèlement à cette exposition, une

conférence aura lieu à l'Auditorium de la M.J.C., 7, rue Sevin-Vincent à Saint-Cloud :

- le mardi 4 avril à 20 h 45 : « Comment lire la Bible aujourd'hui » par le Père F. REFOULE, Directeur des Editions du Cerf.

Entrée libre et gratuite.

Pour tous renseignements et visites de groupes, s'adresser à : Mme SICHER - Tél. 771 85.18 - Mme VILMER - Tél. 970 08.74.

LES SCULPTURES D'ANNE-MARIE HAAS

UN CERTAIN SENS DE LA PLENITUDE



La Galerie JACQUESTER, 85, rue Rambuteau à Paris accueille un choix remarquable de sculptures et de fusains d'Anne-Marie HAAS, qui fut l'élève autrefois d'Ossip Zadkine et d'André Del Debbio. Sa maîtrise éclate tant dans ses marbres que dans ses bronzes.

Pureté des lignes, harmonies des volumes, volupté des formes, telles sont les vertus de ce sculpteur Clodoaldien dont on retiendra l'admirable « Athalie », l'élégante « Danseuse assise », la très belle « nymphe en marbre blanc », la troublante « Eve », le repos du modèle, etc., des bronzes séduisants de puissance expressive.

Anne-Marie HAAS mérite de retenir l'attention fervente des vrais collectionneurs car elle possède le sens de la plénitude et de la vie.

André WEBER

LES CONCERTS DE SAINT-CLOUD PRÉSENTENT

Ana-Maria MIRANDA et Martine GELIOT : deux personnalités bien différentes

Avoir inscrit une soirée de chant au programme des Concerts de Saint-Cloud était une excellente idée car aucun instrument ne suscite le même envoûtement que la voix humaine.

Mais le public se fit rare à ce Concert qui méritait une assistance plus nombreuse.

Les personnes qui y assistèrent se montrèrent pourtant unanimement satisfaites par le talent de Ana-Maria MIRANDA, Soprano et de Martine GELIOT, Harpiste. Bien que dotées, l'une et l'autre, de brillants palmarès, ces deux jeunes femmes ne se trouvent pas au même stade de leur carrière, mais elles révélèrent autant de musicalité à travers deux personnalités bien différentes.

Il y a, chez Ana-Maria MIRANDA, un sens de la présence scénique qui en impose et une grande maîtrise de ses moyens physiques.

Les deux interprètes proposaient un programme étendu qui allait des Anonymes Français et Espagnols à Joachim Rodrigo. Le public a écouté avec plaisir « l'amour de moy » d'une poésie très française au début du concert. Des œuvres courtes et pleines de finesse de Dowland et de Purcell continuaient la première partie qui

s'acheva avec un récit de Haendel où Maria Miranda fit pressentir le talent qu'elle peut atteindre dans l'Oratorio. On aimerait l'entendre avec chœurs et orchestre ; pour les œuvres de ce soir-là, la harpe lui convenait bien, car cet instrument crée un climat subtil et permet un accompagnement très souple de la voix : Martine GELIOT se révéla bonne accompagnatrice. Une passacaille pour harpe seule de HAENDEL lui donna l'occasion de montrer que les grands déplacements sur les cordes ne lui font pas peur... La seconde partie comprenait des mélodies de FAURE, DEBUSSY, VILLA LOBOS et RODRIGO et un Improromptu

pour harpe. Il s'agissait de morceaux techniquement plus difficiles en raison d'intervalles souvent délicats et de changements de tonalités. Maria MIRANDA y manifesta un sens poétique et, dans le dernier, « De los alamos vengo » de RODRIGO, la harpe scandait un rythme vif et très espagnol qui avait bien une allure de final. Pour répondre aux applaudissements chaleureux du public et pour le laisser un peu dans le cadre de la Scala de Milan qui lui est familier, Maria MIRANDA donna, en bis, une petite Ariette de BELLINI.

Véronique LEFÈVRE

MUSÉE D'HISTOIRE LOCALE

Le Conservateur du Musée d'Histoire Locale, M. MARIE, organise du 20 avril au 29 juin une exposition ayant pour thème :

« D'UN EMPIRE A L'AUTRE : 1804 - 1870 »

Heures d'ouverture : jeudi et samedi de 14 h 30 à 17 h 30.

1978 : DEUXIEME FORUM DES ASSOCIATIONS DE SAINT-CLOUD

LA VIE DANS LA VILLE

19 - 20 - 21 mai

Retenez dès maintenant ces dates :

Ce sera le **week-end de tous les Clodoaldiens**

Jeunes ou moins jeunes

Isolés ou en famille

Sportifs ou artistes

Valides ou handicapés

Manuels ou intellectuels

Français ou étrangers

VOUS ÊTES TOUS INVITÉS

Venez vous distraire ensemble en vous informant

Vous pourrez découvrir tout ce qui existe à Saint-Cloud pour :

- faire du sport, de la musique, de la peinture...
- vous réunir, vous détendre, vous former...
- vous entraider, vous dépanner

Vous, votre famille, vos amis, vos voisins,

vous pourrez nous apprendre tout ce qui manque encore et serait à créer

Nous vous attendons nombreux à ce FORUM qui comprendra : Expositions, débats, spectacles, foire, jeux

Les Associations sociales, éducatives, culturelles, sportives de Saint-Cloud

PROGRAMME

Vendredi 19 mai : conférence-débat

« place des Associations dans la Cité »
14, rue des Ecoles

entrée libre

Samedi 20 mai : toute la journée

**Exposition, information sur les Associations de Saint-Cloud
et les services de la Ville**

Animation continue :

films, débats, spectacle, jeux pour les enfants, garderie pour les plus petits
14, rue des Ecoles

entrée libre

Dimanche 21 mai : FOIRE AU TROC - M.J.C., 7, rue Sevin-Vincent

APRES-MIDI : RENCONTRE CHORALE : LE MESSIE DE HAENDEL, Stella Matutina

Les lieux et les horaires seront précisés sur les affiches
et dans le Bulletin Mensuel des Associations de Saint-Cloud

A SAINT-CLOUD
du 21 Mai au 15 Juin 1978

FÊTE DU SPORT DU PRINTEMPS

CLODOALDIENS DE TOUS AGES RETENEZ, DES A PRÉSENT, CES DATES SUR VOS CALENDRIERS

La municipalité, avec la collaboration de nombreuses associations de la ville, organise des épreuves et matches réservés aux non licenciés et des compétitions ouvertes aux seuls affiliés à une fédération sportive.
Ces activités se dérouleront :

Ces activités se dérouleront :

- en des lieux bien connus et accessibles, tels que le parc de Saint-Cloud, le carré Saint-Jean, le stade Carnot, l'ensemble des Tourneroches, les berges de la Seine ;
- pendant les week-ends de préférence pour les adultes et les mercredis pour les lycéens et scolaires.

Ces manifestations comprendront :

- SPORT POUR TOUS (de 7 à 77 ans)
 - jeunes : football à 6, jeux sportifs au terrain de l'Avre, tennis ; tennis de table ;
 - adultes : cross, cyclotourisme, marche, pétanque (doublette), régates.

Dès à présent entraînez-vous, constituez vos équipes et inscrivez-vous au service des sports de la mairie

— PORTES OUVERTES :

- Gymnastique (salle Huet, rue de Buzenval) ;
- Club nautique de Saint-Cloud (bassin de Seine)

— DEMONSTRATIONS ET COMPETITIONS :

- Sapeurs-pompiers de Paris - judo - aikido - karaté - boxe française - activités subaquatiques
- Cyclisme, football, gymnastique, natation

cross pour tous à la faisanderie

Début février, l'Union Athlétique et Sportive de Saint-Cloud, en collaboration avec le Comité départemental des Hauts-de-Seine de la Direction de la Jeunesse et des Sports, a organisé un cross « Sport pour tous » dans le Parc de Saint-Cloud.

Conservant jusqu'à l'arrivée un excellent moral malgré le temps un peu frais — et surtout un terrain totalement détrempé — les « moins de 14 ans » et les vétérans ont ainsi pu mesurer leurs efforts.

L'essentiel étant bien sûr de participer.

Le « top » du premier parcours, fixé à 8 h 50 était réservé aux filles et garçons de 10 à 14 ans et couvrait une distance de 1 500 m.

Le second parcours (2 500 m) était réservé aux « plus de 14 ans ». De sorte que, grâce à un décalage peu important (15 minutes) parents et enfants se retrouvèrent ensemble à l'arrivée.



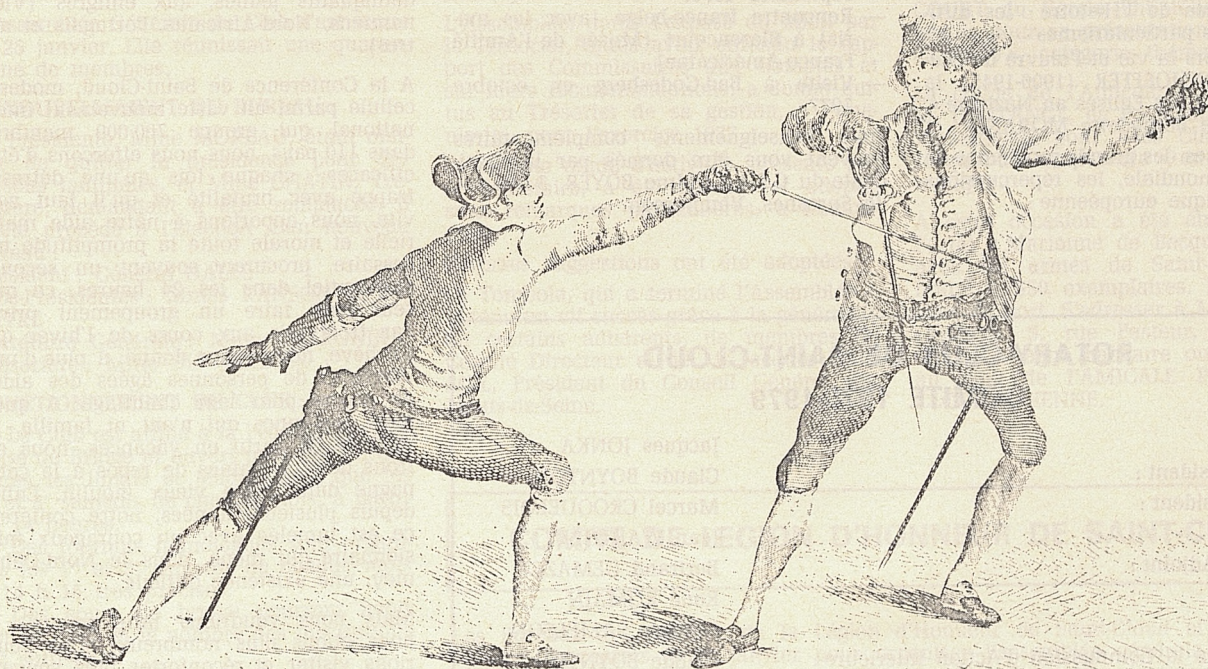
Le mauvais temps n'a à aucun moment altéré l'excellent moral des « Juniors »

escrime

UN SPORT, UNE TECHNIQUE, UN ART, UNE FORMATION

— QUI PEUT SE PRATIQUER A TOUT AGE —

L'U.A.S. SAINT-CLOUD ENVISAGE LA CREATION D'UNE SECTION D'ESCRIME



LES SEANCES D'ENTRAINEMENT AURONT LIEU LES :

LUNDI ET JEUDI A 19 HEURES

AU GYMNASE DU C.E.S. GOUNOD

Le Bureau des Sports peut vous donner tous renseignements concernant cette nouvelle activité (602 70.40 poste 58)

vie des associations

LES ACTIVITES DU CERCLE FEMININ D'AMITIE EUROPEENNE

Le Cercle Féminin d'Amitié Européenne permet aux Clodoaldiennes d'entretenir d'amicales relations. Le C.F.A.E. leur propose des conférences, des groupes de travail, des visites, réceptions et chaque année une sortie ainsi que la participation mensuelle, sur le plan Municipal au goûter des Anciens.

LES CONFERENCES :

- Connaissances des vicissitudes politiques, économiques et sociales de la construction de l'Europe :
 - « Pourquoi l'Europe aujourd'hui - le rôle des syndicats », par M. Pierre SERVOZ
 - « La Monnaie ou l'apprentissage de la Vertu », par M. Pierre FOURNIER
- Connaissances de l'Histoire : les difficultés et les particularismes
 - « A travers la vie et l'œuvre de Dietrich BONHOEFFER (1906-1945) la résistance des Eglises au Nazisme », par Mme Bernadette MORAND
- Connaissances des grands problèmes de l'actualité mondiale, les répercussions sur la politique européenne :

- « De l'Islamisme, religion de la vie, au Panislamisme, doctrine politique », par M. Robert MARTINET
- « La Tunisie, hier et aujourd'hui » (avec projection de film), par M. Jean CLEMENT.

LES GROUPES DE TRAVAIL :

- Le Groupe Actualités Européennes fit un exposé sur la « Question Irlandaise » lors de l'Assemblée Générale.
- Le Groupe Littéraire poursuit l'étude de la Littérature Allemande avec Hermann HESSE, Heinrich BOLL et Günter GRASS.

LES VISITES ET LES RECEPTIONS :

- Réception du Cercle de Frascati en septembre 1976.
- Rencontre franco-belge (avec les maris) à Blerencourt (Musée de l'Amitié Franco-Américaine).
- Visite à Bad-Godesberg en octobre 1977.

Tous renseignements complémentaires peuvent vous être donnés par la Présidente du C.F.A.E., Mme BOYER, 3 bis, rue de Suresnes, Vaucresson.

UN APPEL DE LA CONFERENCE DE SAINT VINCENT DE PAUL

La Société de Saint Vincent de Paul ne ressemble plus aujourd'hui à l'image un peu vieillotte que s'en font encore beaucoup de gens. Depuis quelques années en effet, un grand effort de rajeunissement et d'ouverture à toutes les misères physiques ou morales en a modifié l'image de marque.

Cherchant à venir toujours moralement, et quand il le faut matériellement, au secours des autres quels qu'ils soient, les confrères et « consœurs » de Saint Vincent de Paul visitent et réconfortent les isolés, particulièrement les personnes âgées et seules, à qui leur présence amicale et secourable redonne confiance. Ils donnent leurs soins aux mères abandonnées, aux handicapés, aux drogués, aux délinquants jeunes, aux émigrés (Vietnamiens, Nord-Africains, Portugais et autres).

A la Conférence de Saint-Cloud, modeste cellule parmi un vaste mouvement international qui groupe 700 000 membres dans 110 pays, nous nous efforçons d'être efficaces : chaque fois qu'une détresse frappe avec brutalité et qu'il faut agir vite, nous apportons à notre aide matérielle et morale toute la promptitude nécessaire, procurant souvent un secours substantiel dans les 24 heures, ce que seul peut faire un groupement privé. Par trois fois aux cours de l'hiver qui s'achève, nous avons donné, à plus d'une vingtaine de personnes âgées des aides en argent pour leur chauffage. A quelques personnes qui n'ont ni famille, ni moyens de partir en vacances, nous offrons deux semaines de repos à la campagne dans notre vieux moulin. Enfin, depuis plusieurs années, notre conférence est jumelée avec un courageux missionnaire qui mène, dans le Nord-Dahomey, une existence difficile.

Mais nous voudrions faire mieux : si nous étions plus nombreux, nous pourrions visiter et réconforter plus souvent les pensionnaires de la Maison Lelégard et les malades dans les hôpitaux. Aussi accueillerions-nous avec joie toutes les bonnes volontés : les jeunes, et aussi les moins jeunes, qui viendraient joindre leurs efforts aux nôtres.

L. GAYMARD, Président

ROTARY-CLUB DE SAINT-CLOUD COMITE 1978-1979

Président :

1^{er} Vice-Président :

2^e Vice-Président :

Secrétaire :

Secrétaire-Adjoint :

Trésorier :

Protocole :

Président de la Commission d'Action Intérieure :

Président de la Commission d'Action Professionnelle :

Président de la Commission d'Intérêt Public :

Président de la Commission d'Action Internationale :

Responsable du XX^e Anniversaire :

Assistant du XX^e Anniversaire :

Jacques JONKA

Claude BOYNTON

Marcel CROQUELOIS

Jean WARTNER

Bertrand DEMAZET

René ROMAIN

Georges SAMELSON

Claude BOYNTON

Fred BEHAR

Serge RICQUIER

Jean-Julien SCHROEDER

Pierre BERTRAND

Patrice REMOND

**UNION FEMININE CIVIQUE
ET SOCIALE**

L'U.F.C.S. enquête...

L'équipe Economie Consommation lance une enquête sur la propreté et l'hygiène dans les magasins d'alimentation de Saint-Cloud.

Les personnes intéressées peuvent se joindre à l'équipe.

Téléphoner à Mme MARTIN, tél. 771 69.42.

Au cours de la réunion trimestrielle de la Section de Saint-Cloud, l'équipe Mass Média Action Culturelle a présenté une très intéressante étude sur « la culture et le programme culturel des principales formations politiques ».

L'assistance a suivi avec grande attention les exposés grâce aux nombreux tableaux affichés et aux commentaires très vivants. Un débat animé a suivi cette présentation. Toutes les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ces tableaux dans le cadre du Forum des Associations, les 19, 20 et 21 mai.

Toute personne intéressée par ces activités peut se renseigner auprès de Mme MACQUERON, Maison de l'Amitié, 6, place Silly, Saint-Cloud. Tél. 602 25.69.

**CLUB DES
AMATEURS DE BRIDGE
33, quai Carnot, Saint-Cloud**

L'Assemblée Générale du Club s'est tenue le 25 janvier. Elle réunissait une quarantaine de membres.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

La Présidente, Mme MOREAU, étant obligée de quitter la présidence pour des raisons familiales, et Mme CHATIN, Trésorière, demandant à être remplacée, il a été procédé à l'élection d'un nouveau bureau :

Président : Général HALLE

Vice-Présidentes : Mmes RANSON et BALATRE

Secrétaire Générale : Mme GUERONIK

Trésorière : Mme DU GARDIER

FONCTIONNEMENT DU CLUB :

— Le Club est affilié à la Fédération Française de Bridge et ouvert pour des parties libres les lundis et jeudis, ainsi que les 2^e et 4^e samedis de chaque mois, à partir de 14 heures.

— Des tournois homologués sont organisés les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois à 14 h 15 très précises.

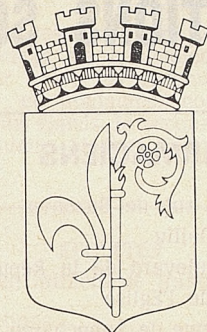
— Des cours de bridge pourront avoir lieu le lundi si le nombre des inscriptions est suffisant.

RENSEIGNEMENTS :

• soit s'adresser à la personne du Bureau présente le lundi au Club ;

• soit écrire à la Secrétaire Générale, Mme GUERONIK, 6, parc de Béarn, Saint-Cloud.

**AMICALE PHILATELIQUE
CLODOALDIENNE**



**Assemblée Générale Ordinaire
du 5 février 1978 :**

Les 3 membres sortants ont été réélus ainsi que les membres cooptés.

L'Assemblée, après l'exposé du bilan par le Trésorier, après avoir entendu le rapport des Commissaires aux Comptes et sur leurs recommandations, a donné quitus au Trésorier de sa gestion, à l'unanimité, pour l'exercice 1977.

Le compte rendu d'activités, présenté par le Secrétaire, a été accepté et adopté, sans remarques particulières, à l'unanimité.

Diverses suggestions ont été adoptées.

La Tombola, qui a terminé l'Assemblée a obtenu un vif succès grâce à la générosité de certains adhérents, de membres du Comité Directeur et de M. Jacques BAUMEL, Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine.

COMITE DE LEGION D'HONNEUR DE SAINT-CLOUD

Les Bureaux des Comités de la Légion d'Honneur de Saint-Cloud et de Boulogne se sont rencontrés le 26 janvier pour organiser l'assemblée générale annuelle qui réunit traditionnellement les deux comités tantôt à l'initiative de Saint-Cloud, tantôt à celle de Boulogne.

L'Assemblée se tiendra le 1^{er} avril à Ecouen, dont le château était récemment encore Maison de la Légion d'Honneur, sous la présidence du Colonel BRUNAU, Inspecteur Général Honoraire des Beaux-Arts.

Avec un guide aussi éminent la sortie de 1978 promet d'être de qualité. Les cars partiront respectivement de Saint-Cloud et de Boulogne vers 10 heures.

« Une exposition réussie » :

La 1^{re} Exposition Philatélique de Saint-Cloud a eu lieu les 11 et 12 février 1978 au-dessus de la salle RAVEL. Elle a connu un vif succès. 30 exposants ont présenté 34 sujets classiques ou thématiques exposés dans 108 cadres.

L'inauguration a eu lieu le samedi 11 février 1978 à 11 heures en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles, M. Jacques BAUMEL, Député-Maire de Rueil-Malmaison, Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine, M. SVELON, Président du Groupement des Sociétés Fédérées de la Région Parisienne, M. BOURGEOIS, Vice-Président du Groupement, ainsi que de nombreux Présidents, Secrétaires et Trésoriers des villes environnantes.

Les 3 receveurs de Saint-Cloud, MM. BORGET, ELDIN, et LE BRIS (délégué par M. FLOURET, empêché) assistaient à la manifestation. M. Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire de Saint-Cloud, pris par ailleurs, avait délégué M. VINSON, Maire-Adjoint pour le représenter, mais il est venu le 12 février nous rendre visite.

La médaille et le diplôme du Conseil Général ont été obtenus par M. MONCHICOURT du Cercle Philatélique de Courbevoie pour sa présentation « des Etoiles de Paris », catégorie thématique.

La coupe de l'Amicale a été remise à M. FONTANGE, de l'Amicale Philatélique Versaillaise, pour « les Chemins de St-Jacques-de-Compostelle », en catégorie thématique.

A cette occasion a été émis un entier Postal « Marianne de Becquet » repiqué avec les armes de Saint-Cloud, tirage limité à 350 exemplaires. Prix : 4 F + frais de port. S'adresser à M. Lucien DUCHEMIN, 3, rue Pasteur, 92210 Saint-Cloud : chèque bancaire ou C.C.P. établi au nom de l'AMICALE PHILATELIQUE CLODOALDIENNE.

informations pratiques

INFORMATIONS SOCIALES

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIENS

- Dimanche 2 avril : Mme ROCHICCIOLI, 15, rue de Buzenval
- Dimanche 9 avril : Mlle THOMAS, 7, rue Dailly
- Dimanche 16 avril : Mme AYACHE, 160, boulevard de la République
- Dimanche 23 avril : Mme BAILLY, 17, rue de l'Eglise
- Dimanche 30 avril : Mme LANDRY, 14, avenue de Longchamp
- Lundi 1^{er} mai
- Dimanche 7 mai : Mme LESSAULT, 9, avenue Bernard-Palissy
- Dimanche 14 mai : Mme MARECHAL, 47, rue Gounod
- Lundi 15 mai
- Dimanche 21 mai : Mme MICLEA, 3, Parc de la Bérengère
- Dimanche 28 mai : M. MIGNARD, 2 ter, rue Royale
- Dimanche 4 juin : M. PLATANIDES, 51 bis, rue du Val-d'Or

SERVICE D'URGENCE DENTAIRE

Les chirurgiens dentistes des Hauts-de-Seine assurent un service de garde pour les soins dentaires :

les dimanches et jours fériés

de 9 heures à 12 heures

Pour communication des coordonnées des praticiens de garde, appeler le numéro de téléphone suivant : 776 25.42.

701 09.09 ?

« ASSOCIATION DE LA MEDECINE D'URGENCE DES HAUTS-DE-SEINE NOUS VOUS ECOUTONS »

COMMENT APPELER LE MEDECIN DE GARDE ?

Votre médecin de famille est absent. Il est absent parce que c'est dimanche, le 14 juillet ou le soir de Noël.

Que faire alors en cas d'urgence ?

Conscients de cette nécessité, les médecins généralistes de Saint-Cloud, depuis des années et avec le concours de la Municipalité ont cherché à s'organiser. Jusqu'à présent, vous obteniez les coordonnées du médecin de garde en téléphonant au Commissariat. Ainsi chaque nuit, chaque dimanche, été comme hiver, un médecin répondait à votre appel pour les URGENCES MEDICALES A DOMICILE. Aujourd'hui, c'est le 701 09.09 qui vous sera désormais communiqué par le Commissariat.

Vous pouvez l'appeler vous-même **directement**.

A quoi correspond ce numéro ?

- Le 701 09.09 est numéro valable pour tout le département, dans l'attente

d'un numéro d'appel unique pour toute la France.

- A ce numéro, vous répondra un médecin qui peut être rapidement en communication avec le SAMU, responsable des transports en urgence.

- Grâce à ce numéro, 701 09.09, un médecin qui est de garde dans votre ville sera alerté pour se rendre à votre domicile.

Cette organisation, « l'Association de la

médecin d'urgence des Hauts-de-Seine » n'est pas une superstructure ou une structure parallèle et concurrente ; elle regroupe ce qui existe actuellement.

Dans notre Ville de Saint-Cloud, les médecins ont toujours voulu assurer les urgences avec efficacité. C'est pourquoi ils vous encouragent, avec la Municipalité, à appeler désormais le 701 09.09, pour toute urgence médicale à domicile ou pour connaître le nom d'un médecin disponible dans votre quartier.

ILS SONT NOUVELLEMENT INSTALLES

Le Docteur Marie-Hélène POISSONNIER, Gynécologue, informe de l'ouverture de son cabinet médical au 20, boulevard de la République à Saint-Cloud

Le Docteur Jean-Paul GODARD signale sa nouvelle adresse : Parc Marie-Bonaparte, 126-132, boulevard de la République Immeuble « Les Chênes », 1^{er} étage face. Tél. 602 49.01

Les recettes de l'année 1977 ont été satisfaisantes, marquant une progression de 70 % par rapport à 1976. Ce résultat très encourageant a été possible grâce à tous ceux qui ont répondu avec générosité aux appels de la Croix-Rouge dans le but de l'« AIDER A AIDER ».

AIDEZ LA CROIX ROUGE A AIDER

Si le nombre des adhérents (466) a peu évolué, le montant total des cotisations recueillies a augmenté de près de 80 % (après déduction des frais de collecte que le Comité s'est attaché à réduire au minimum en réalisant sur ce poste une économie sensible).

D'autre part la soirée « DOM JUAN » par les « TRÉTEAUX DE FRANCE », jouée dans le parc de Saint-Cloud le 29 septembre 1977 au profit de la Croix-Rouge, a fait salle pleine. Avec les dons généreux reçus à son occasion, cette manifestation participe pour 23 % au total des recettes. Nous remercions la Ville de Saint-Cloud et ceux nombreux qui nous ont aidés dans cette réussite, et espérons pouvoir fixer un nouveau rendez-vous prochainement.

Ces diverses ressources financières ont permis au Comité de réaliser les objectifs prévus pour 1977 :

— poursuivre les activités déjà existantes, tels le secourisme en augmentant le nombre de secouristes opérationnels, les aides sociales, la vaccination anti-grippe et les activités physiques pour le 3^e Age

(gymnastique, piscine et marches hebdomadaires, ski de fond...);

— intensifier les cours pour la formation et le recyclage de bénévoles, indispensables pour aider les parents d'enfants handicapés et inadaptés, comme pour répondre aux appels de secours occasionnels à domicile. L'effort financier consa-

— enfin les secouristes de Saint-Cloud ont été dotés d'une nouvelle ambulance Peugeot type J7, avec un équipement moderne.

Cet investissement a été financé par une subvention exceptionnelle du Conseil Départemental de la Croix-Rouge, qui figure au passif du bilan, et par un don du Lion's Club qui a précieusement aidé à parfaire l'équipement.

En définitive le bilan de l'année écoulée est favorable et doit permettre d'envisager l'avenir avec confiance en créant de nouvelles activités.

Un projet de distributions de repas à domicile pour les personnes âgées malades, en liaison avec le Bureau d'Aide Sociale de la Mairie, est actuellement à l'étude.

Le Conseil du Comité de Saint-Cloud, outre les activités décrites ci-dessus, administre le budget de la Crèche Familiale qui pour l'année 1977, a été de 722 000 F, ainsi que celui de la Halte Garderie de La Fouilleuse ouverte en septembre 1977 dont le Budget prévisionnel pour 1978 est de 276 000 F.

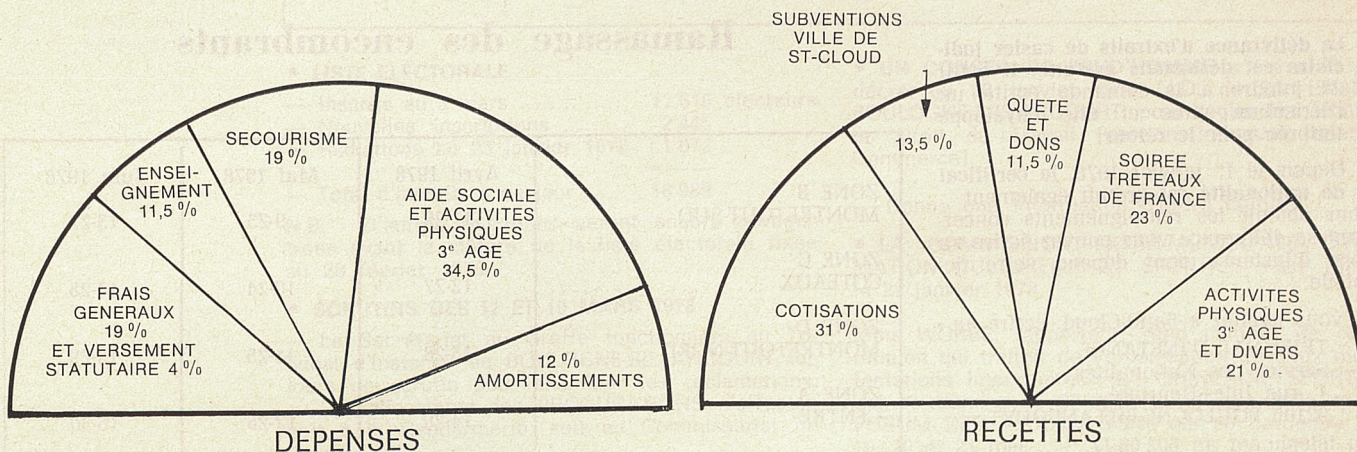
Ces deux activités sont subventionnées par la Mairie, la Caisse d'Allocations Familiales, le Département Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.), le Budget du Comité étant totalement distinct.

N'OUBLIEZ PAS...

Une conférence ayant pour thème : « Naissance sans violence » d'après la méthode du Docteur LEBOYER aura lieu le mercredi 7 juin à 17 heures à la MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (14, rue des Ecoles).

| RECETTES | |
|--|-------|
| (en milliers de francs) | |
| — Cotisations | 27,5* |
| — Subvention ville de St-Cloud | 12,0 |
| — Quête et dons | 10,0 |
| — Soirée « Les Tréteaux de France » | 20,5 |
| — Activités physiques 3 ^e âge.. | 19,0 |
| * frais déduits | 89,0 |
| DEPENSES | |
| (en milliers de francs) | |
| — Frais généraux | 11,5 |
| — Versement statutaire | 2,3 |
| — Enseignement | 7,0 |
| — Secourisme | 11,5 |
| — Aide sociale et activités physiques 3 ^e âge | 20,7 |
| — Amortissements | 7,5 |
| | 60,5 |

cré à l'Enseignement en 1977, conformément aux prévisions, s'est élevé à 7 000 F soit 3 fois plus que l'an passé ;



INSCRIPTIONS AUX CANTINES SCOLAIRES

INFORMATIONS SCOLAIRES

CAISSE DES ECOLES

**Centres de Loisirs
ouverts pendant les
vacances de printemps**

Les Centres de Loisirs Elémentaires et Pré-Elémentaires seront ouverts comme les autres années, en journée continue :

— du lundi 10 avril

— au vendredi 20 avril inclus
à l'occasion des vacances scolaires de printemps.

Nous rappelons aux familles que tous les enfants peuvent bénéficier des activités para-scolaires s'ils ont versé la cotisation annuelle de 15 F à la Caisse des Ecoles.



Le restaurant scolaire de l'Ecole de Montretout

Il est rappelé aux familles dont les enfants fréquentent ou fréquenteront les cantines scolaires pour l'année 1978-1979 que :

**L'INSCRIPTION DOIT ETRE RENOUELEE
CHAQUE ANNEE DU 15 MAI
AU 31 JUILLET AU BUREAU
DES REGIES DE LA MAIRIE**

Il est en effet indispensable de pouvoir prendre dès la fin juillet les dispositions nécessaires pour ouvrir la cantine le 15 septembre.

Les demandes de réductions seront délivrées par le Service REGIES CANTINES sur présentation des pièces justificatives : 3 derniers bulletins de salaire des différentes personnes de la famille, allocations familiales, photocopie de la déclaration d'impôts ou certificat de non imposition, pension alimentaire, quittance de loyer, etc.

Les demandes de réductions seront reçues du 1^{er} JUILLET AU 31 JUILLET et du 1^{er} SEPTEMBRE AU 10 SEPTEMBRE 1978.

EXTRAITS DE CASIER JUDICIAIRE ET CERTIFICAT DE NATIONALITE GRATUITS

- La délivrance d'extraits de casier judiciaire est désormais gratuite. Il suffit de joindre à la demande écrite un curriculum vitae et une enveloppe timbrée pour le retour.
- Depuis le 1^{er} janvier 1978, le **certificat de nationalité** est gratuit également. Pour obtenir les renseignements concernant sa délivrance vous pouvez écrire au Juge d'Instance dont dépend votre domicile.

Si vous habitez à Saint-Cloud, écrire au :
TRIBUNAL D'INSTANCE
Service des Nationalités
1, rue Jules-Henripré
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
ou téléphoner au 602 08.17.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ramassage des encombrants

| | Avril 1978 | Mai 1978 | Juin 1978 |
|---------------------------------|------------|----------|-----------|
| ZONE B MONTRETOUT-SUD | 11-26 | 9-23 | 13-27 |
| ZONE C COTEAUX | 12-27 | 10-24 | 14-28 |
| ZONE D MONTRETOUT-NORD | 13-28 | 11-25 | 15-29 |
| ZONE A CENTRE | 14-29 | 12-26 | 16-30 |

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 JANVIER

Le Procès-verbal de la séance du 15 décembre 1977 est adopté à l'unanimité.

COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

Monsieur FOURCADE, Maire,

— présente au Conseil Municipal le Rapport rédigé à partir des réponses faites par LES MAIRES DE FRANCE au questionnaire qui leur avait été adressé par Monsieur le Premier Ministre.

C'est un document important et intéressant, que tout élu municipal doit avoir lu. Ce rapport sera adressé, pour lecture, aux Adjointes et Conseillers Municipaux.

Monsieur BASSINET (Affaires Culturelles)

— donne quelques informations administratives :
• **ETAT-CIVIL 1977**

| | TOTAL | CLODOALDIENS | OBSERVATIONS |
|------------|-------|---|--|
| Naissances | 900 | dont nés dans la Ville : 129 nés hors la Ville : 262 Total : 391 | C'est la première fois que le nombre de naissances dans les familles clodoaldiennes descend au-dessous de 400. |
| Décès | 738 | dont dans la Ville : 185 hors la Ville : 72 Total : 257 | C'est le chiffre le plus élevé atteint dans l'histoire de St-Cloud. |
| Mariages | 179 | | C'est le chiffre moyen des mariages célébrés au cours des 20 dernières années. |

• **LISTE ELECTORALE**

— Inscrits au 5 mars 17 616 électeurs
— Nouvelles inscriptions 2 445
— Radiations au 25 janvier 1978 1 072

— Total d'inscrits à ce jour 18 989

N.B. - D'autres radiations seront encore enregistrées avant la clôture de la liste électorale fixée au 28 février 1978.

• **SCRUTINS DES 12 ET 19 MARS 1978**

— Le Secrétariat du Greffe fonctionnera au Tribunal d'Instance de BOULOGNE-BILLANCOURT les jours de scrutin pour examiner les réclamations.
— L'Etablissement des PROCURATIONS s'effectue soit à la Gendarmerie, soit au Commissariat de Police.

• **UN CONSEIL DE PRUD'HOMME** a été créé par décret du 20 janvier 1978 (J.O. du 24-1-1978) à BOULOGNE-BILLANCOURT, pour régler les affaires de Droit du Travail (section Industrie, section Commerce).

— Donne une information d'ordre culturel :

• LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE D'ANIMATION CULTURELLE ET SPORTIVE s'est réunie le 23 janvier 1978.

Mme WORBE, rapporteur, rend compte de cette réunion qui traitait de l'organisation de deux manifestations importantes : LA QUINZAINE SPORTIVE qui se tiendra du 27 mai au 11 juin 1978 et LE FORUM DES ASSOCIATIONS qui se déroulera les 19, 20 et 21 mai.

Monsieur CUNY (Urbanisme)

— Evoque le projet d'ELARIGISSEMENT DE LA RUE DE LA PORTE-JAUNE qui a été examiné au cours de diverses réunions.

Les Services de l'Equipement étudient un nouveau projet qui permettrait de maintenir, dans ses grandes lignes, le tracé initial (avec terre-plein central et piste cyclable) tout en réduisant l'emprise en certains endroits.

— Donne connaissance du calendrier d'occupation de l'immeuble H.L.M. de la rue Dailly réservé au relogement des habitants du secteur de Rénovation :

- courant février : affectation des logements par la Commission,
- courant mars : signature des contrats de location,
- fin mars-avril : emménagement des locataires.

Observations :

- Aucun logement n'a été affecté à ce jour.
- La visite des logements ne sera possible qu'à l'issue des travaux, pour des raisons de sécurité.
- Les frais de déménagement seront pris en charge par la SARER, soit directement, soit par voie de remboursement lorsque l'avance est faite par les locataires.

— Annonce qu'il va proposer, à la prochaine réunion du Conseil Municipal (24 février), l'adoption d'une délibération sollicitant de Monsieur le Préfet la mise à l'étude d'une révision du Plan d'Occupation des Sols. L'objet de cette révision serait :

- le développement du Commerce,
- favoriser les implantations artisanales,
- adapter le P.O.S. au nouveau plan et aux nouvelles emprises de la rue de la Porte-Jaune,
- limiter les constructions à 6 étages,
- apporter quelques modifications de détail.

En fin de réunion, il sera procédé à l'élection des membres du Groupe de Travail chargé de l'étude de cette révision.

Monsieur VINSON (Enseignement)

— Evoque le problème de l'Education physique et sportive dans les écoles élémentaires, qui a fait l'objet d'un réunion ce 26 janvier en présence de Madame BOURGIN, Inspectrice Départementale de l'Education.

Monsieur le Docteur ARNAUD (Affaires sociales)

— Donne quelques informations sur les affaires sociales :

- les logements à loyer plafonné de la Fouilleuse sont pratiquement tous affectés ;
- l'ouverture d'une deuxième crèche de 60 lits ne pouvant être réalisée dans l'immédiat, il est envisagé de créer une mini-crèche de 12 lits. L'étude juridique, technique et financière est en cours ;
- 75 personnes âgées vont séjourner en Roussillon durant 15 jours à compter du lundi 20 février ;
- une deuxième assistante sociale communale est recrutée. Elle s'occupera, en particulier, du nouveau quartier de la Fouilleuse.

Monsieur ROCHICCIOLI (Jeunesse et Sports)

— Fait le point sur les « classes transplantées » qui séjournent ou vont séjournier à Tamié et Saint-Brévin.

| LIEU | DATES | CLASSES |
|-----------|----------------|-----------------------------------|
| TAMIE | Du 10-1 au 8-2 | 1 C.M.1. et 1 C.M.2 « CENTRE » |
| | Du 9-3 au 8-4 | 1 C.E.2 et 1 C.M.1 « MONTRETOUT » |
| ST-BREVIN | Du 10-3 au 7-4 | 2 C.E.1 « COTEAUX » |

— Annonce que la Colonie de février à Tamié (du 25-2 au 5-3) obtient un grand succès (140 candidatures pour 60 places), ce qui ne manque pas de poser certains problèmes pour la désignation des bénéficiaires.

— Avise le Conseil de la réservation de 15 places à la Colonie Maternelle du Château de la Ribaudière (Ile-et-Vilaine).

— Fait part de la pose d'un nouvel éclairage au Gymnase des Tourneroches.

Madame FAUQUENOT

— rend compte des contacts qu'elle a eus, à sa prise de fonctions, avec les Administrations et les Entreprises adjudicataires des Travaux de la Ville, pour veiller à la bonne exécution du programme de voirie.

— rappelle que, pour tous les problèmes de voirie, un Registre de réclamations est ouvert à la Mairie (29 réclamations ont été enregistrées à ce jour).

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal (loi du 31 décembre 1970)

Monsieur le MAIRE fait approuver par le Conseil Municipal les décisions qu'il a prises dans le cadre de sa délégation de pouvoirs.

Il s'agit de la vente d'un véhicule et de la signature d'un avenant pour une augmentation de loyer.

DELIBERATIONS

BUDGET PRIMITIF ET QUESTIONS FINANCIERES

Exposés préliminaires :

Monsieur le MAIRE note, dans le projet de Budget, 4 caractéristiques principales :

- la masse du Budget, en mouvements réels, est en forte augmentation (20,81 % par rapport à 1977). Elle s'équilibre à 52 821 617,81 F ;
- le budget permet une reprise des dépenses d'EQUIPEMENT qui s'élèvent à 12 545 288,00 F, dont première tranche du deuxième plan : 8 500 000 F, autres dépenses : 3 995 288 F ;
- les frais de personnel sont en forte progression, atteignant 15 000 000 F. Le tableau des effectifs du Personnel a été revu. Le nombre d'emplois théoriques est fixé à 250, celui des emplois réels pour l'année 1978 étant limité à 229 ;
- l'augmentation de la pression fiscale est fixée à 13 %.

Monsieur LE LUHANDRE, Adjoint aux Finances

— donne des précisions supplémentaires sur le budget soumis au vote du Conseil Municipal et en compare les principaux chiffres à ceux du budget 1977 :

DEPENSES

- Investissement 12 545 289 F + 18,44 %
- Fonctionnement 40 276 329 F + 21,57 %

RECETTES

- Investissement 10 118 286 F + 47,50 %
- Fonctionnement 42 703 332 F + 15,80 %

- la masse du Budget Primitif augmente de :
 - 20,81 % par rapport au Budget Primitif 1977,
 - 6,40 % par rapport au total des budgets (Primitif et Supplémentaire) de 1977.

Quelques remarques :

- Dans la section de Fonctionnement, les Recettes augmentent moins vite que les dépenses, ce qui diminue les possibilités d'autofinancement de la section d'Investissement.
- En recettes de fonctionnement le produit des Impositions locales reste inférieur au versement de l'Etat (V.R.T.S.).
- L'augmentation du produit des Impositions locales est de 19 % mais, compte tenu d'une majoration de la valeur des bases d'imposition, l'effort fiscal demandé sera de 13 % ; contre 10,80 % en 1977.

Monsieur JEHANNO, Rapporteur Général de la Commission des Finances et du Plan,

Après avoir rappelé l'importance du vote du Budget, principal acte politique qui permet aux élus de définir ses orientations, notamment en matière d'Equipements, donne quelques ratios intéressants :

- **Dépense totale par habitant : 1 862 F :**
 - dont — investissement : 442 F
 - fonctionnement : 1 420 F.
- **charge de la dette par habitant : 141 F** (capital + intérêts).
- le total des emprunts ne représente que les 2/3 des recettes ordinaires, ce qui est très raisonnable ;

- voir l'énoncé des dépenses de fonctionnement pour 100 F dans les pages « BUDGET » de ce même Bulletin.

En conclusion, le Rapporteur Général, au nom de la Commission des Finances et du Plan, réunie le 19 janvier, invite le Conseil Municipal à APPROUVER le Budget Primitif de 1978.

Après avoir entendu ces exposés, et examiné en détail le projet du Budget 1978,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

VU l'avis favorable de Monsieur le Rapporteur Général de la Commission des Finances et du Plan,

— ADOPTE le Budget Primitif de 1977 qui s'établit comme suit :

| SECTIONS | DEPENSES | RECETTES |
|----------------|---------------------|---------------------|
| Investissement | 12 545 289 F | 10 118 286 F |
| Fonctionnement | 40 276 329 F | 42 703 332 F |
| TOTAL | 52 821 618 F | 52 821 618 F |

— VOTE le Budget Primitif 1977 du Service d'Assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à **686 317,17 F**
 dont : Investissement 237 799,40 F
 Fonctionnement 448 517,77 F

— FIXE le produit des impositions locales (ex-cen-times et taxes assimilées) à 17 385 500,00 F
 Ce produit comprend :

- les impositions et taxes direc-tes 12 085 500,00 F
- la taxe d'enlèvement des ordu-res ménagères 2 500 000,00 F
- la taxe locale d'Equipement ... 450 000,00 F
- MAINTIENT, pour l'année 1978, le taux de la redevance d'assainissement, à 0,16 F par mètre cube d'eau consommée.

— FIXE la liste des abonnements aux publications administratives.

— ACCORDE, pour l'année 1978, des Subventions à divers Organismes et Associations (en renouvellement) pour un montant global de 4 122 020 F.

— ATTRIBUE, pour l'année 1978, une première sub-vention aux associations suivantes :

- Association des Familles.
- Association culturelle de l'Ecole Normale Su-périeure.
- Association sportive de l'Ecole Normale Supé-rieure.
- Association de Parents d'Elèves (P.E.E.P. du Groupe scolaire du Centre).
- Association de Parents d'Elèves (P.E.E.P. du Groupe scolaire du Val d'Or).

— ADOPTE LE TABLEAU THEORIQUE DES EFFETIFS DU PERSONNEL COMMUNAL au 1^{er} janvier 1978, donnant le nombre d'emplois par nature.

— ACCORDE SA GARANTIE au Centre de Rééducation Fonctionnelle de Saint-Cloud pour le prêt de 300 000 F qu'il contracte en vue de financer des travaux d'amélioration des locaux d'hébergement.

FIXE à 180 F le droit de licence restreinte sur les débits de boissons, ce qui entraîne un tarif de 360 F pour les licences de plein exercice, et abroge sa délibération du 15 décembre 1977.

RENOVATION DU CENTRE-VILLE

Après que Monsieur CUNY ait évoqué l'état actuel de la procédure de Rénovation du Centre-Ville, Monsieur LE LUHANDRE soumet au Conseil Municipal cinq délibérations d'ordre financier ou juridique relatives à cette opération.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

VU l'avis favorable de Monsieur le Rapporteur Général de la Commission des Finances et du Plan,
— ADOPTE trois délibérations relatives à la réhabilitation de l'immeuble situé au n° 22 de la rue Royale, à l'effet d'y aménager huit logements H.L.M.

— GARANTIE COMMUNALE d'un emprunt de 900 000 F à contracter par S.A. d'H.L.M. « LE LOGEMENT FRANÇAIS ».

— Accord d'une SUBVENTION DE 260 000 F à cette même Société.

— Demandes de Subventions pour financer ces travaux, auprès de :

- l'ETAT (Fonds d'aménagement Urbain),
- la REGION,
- le DEPARTEMENT.

— AUTORISE le Maire à signer les actes notariaux de cession à la Ville, par « LE LOGEMENT FRANÇAIS », de la partie lui revenant du Commissariat de Sécurité Publique du 27, rue Dailly.

— DEMANDE l'ouverture d'une enquête parcellaire, en vue de l'acquisition éventuelle par la Ville des propriétés comprises à l'intérieur du Secteur de Restauration de la Phase 1 de Rénovation du Centre-Ville.

ORGANISATION DU TRAVAIL MUNICIPAL ELECTION A DIVERS POSTES

A l'invitation du Maire, le Conseil Municipal ELIT, à l'unanimité :

- au scrutin secret, les Membres du Groupe de Travail chargé d'étudier la révision du Plan d'Occupation des Sols :

- M. CUNY, Maire-Adjoint
- M. JONKA, Maire-Adjoint
- Mme FAUQUENOT, Maire-Adjoint
- M. LEFORT DES YLOUSES, Conseiller Municipal
- M. LEYMARIE, Conseiller Municipal
- M. VOIZARD, Conseiller Municipal.

- à main levée :

- Mlle MESSAGER en qualité de Délégué de Quartier n° 5 « Montretout »
- M. GUAY comme Rapporteur de la Commission Extra-Municipale de la Qualité de la Vie.

Clôturent la séance, Monsieur le Maire rappelle que la prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le VENDREDI 24 FEVRIER, la Commission des Finances et du Plan se réunissant le LUNDI 20 FEVRIER.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER

Le procès-verbal de la séance du 26 janvier est approuvé à l'unanimité.

COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

Monsieur le MAIRE

— informe qu'il a assisté à l'inauguration de l'exposition au-dio-visuelle au Musée du Parc de Saint-Cloud. C'est une exposition très intéressante. Il souhaite que des groupes d'élèves et de personnes âgées la visitent.

Monsieur BASSINET

— Elections législatives des 12 et 19 mars :

La liste des responsables des Bureaux de vote (élus et fonctionnaires) a été établie et diffusée. Pour une dernière mise au point du fonctionnement du scrutin, une réunion se tiendra, à la Mairie samedi 11 mars à 9 h 30.

— **Affaires culturelles et vie associative :**

- une **Exposition biblique**, organisée par les cultes catholique, protestant et israélite, se déroulera du 22 mars au 5 avril, 36, rue Dailly.
- le **Forum des Associations** se déroulera les 19, 20 et 21 mai. Pour sa préparation, la Commission Extra-Municipale des Affaires Culturelles se réunira à nouveau le lundi 13 mars à 21 heures à la Mairie.
- l'association **Les Amis des Fleurs** organise une **Exposition florale** les 16 et 17 mars, dans les locaux de l'Agence de la Société Générale de Saint-Cloud, rue Dailly.
- la **Bourse aux vêtements** se tiendra au Foyer des Sportifs - **dépôt : 21-3 - vente : 22-3 - retrait des invendus : 24-3.**

— **Commission Extra-Municipale « Qualité de la Vie » :**

Monsieur GUAY, rapporteur, rend compte de la réunion qui s'est tenue, le 13 février, sous la présidence de Madame FAUQUENOT, Maire-Adjoint.

(Vous trouverez le détail de la Commission Extra-Municipale « Qualité de la Vie » en pages « Vie Municipale » dans ce même bulletin).

Monsieur VINSON

— Passe la parole à Madame DUPONT pour le compte rendu de la réunion du Conseil d'Ecole de l'Ecole pré-élémentaire du Centre, à laquelle participaient la Directrice, l'ensemble des institutrices, les cinq délégués de Parents et deux représentants du Groupe d'aide psycho-pédagogique.

Furent évoqués, dans une bonne ambiance de travail :

- la sécurité,
 - le bilan psychologique et médical à 3 ans,
 - le dossier scolaire.
- Evoque les problèmes récemment apparus au Lycée Florent Schmitt, à la suite du refus de l'Administration d'accepter les prévisions d'effectifs et de création de postes proposés par le censeur pour la rentrée 1978-1979.

Monsieur le Maire est intervenu auprès du Recteur et de l'Inspecteur d'Académie. Il a reçu des apaisements pour la prochaine rentrée. Il conviendra cependant de réfléchir au développement futur de cet établissement.

Le Docteur ARNAUD donne quelques informations :

— **Mini-crèche** : quelques difficultés d'ordre administratif risquent de retarder l'aménagement de la **Mini-crèche** dans 2 logements H.L.M. de la ville.

— **Deuxième crèche** : l'étude des possibilités d'aménagement d'une crèche dans un immeuble privé se poursuit. **Monsieur le Maire** demande que cette étude soit accélérée afin que la Ville fasse connaître rapidement au propriétaire si elle maintient son option sur cet immeuble.

Halte-garderie Stella Matutina : Madame GUIGNARD, Infirmière diplômée d'Etat, a été recrutée pour en assurer la direction.

— **Madame YVERNEAU**, nouvelle assistante sociale, a pris ses fonctions à la Mairie. Elle s'occupera en particulier du quartier de la Fouilleuse.

— **Téléphone pour les personnes âgées** : le Bureau d'Aide Sociale peut donner tous renseignements et établir les dossiers.

Les bénéficiaires du Fonds National de Solidarité obtiendront l'installation gratuite. Les autres pourront profiter du remboursement de la taxe de raccordement par l'Association départementale d'aide aux Personnes Agées, dans la mesure où ils ne sont pas imposables.

— **Carte Améthyste** : exceptionnellement, les Personnes Agées qui deviennent imposables en 1978, mais qui bénéficiaient de cette carte de transport en 1976 et 1977, pourront en demander le renouvellement (Dossier à constituer au Bureau d'Aide Sociale).

— Enfin, **40 Personnes Agées de Chevillon-sur-Huillard (Loiret)** visiteront Saint-Cloud le 6 juin sous la conduite d'une ancienne Clodoaldienne, Maire-Adjoint dans cette commune.

Monsieur JONKA

— Informe que la réception provisoire de l'extension de l'Ecole du Val d'Or se fera la semaine prochaine.

— Fait savoir que les travaux d'aménagement du Centre de Soins du Marché de Montretout sont en voie d'achèvement.

Monsieur ROCHICCIOLI

— Rappelle que 61 enfants partent demain, samedi 25 février, pour Tamié. Ils rentrent dimanche 5 mars après-midi.

— Fait savoir que les inscriptions seront reçues, au Bureau des Sports, à partir du 27 février, pour les séjours de vacances de Pâques à Tamié et Saint-Brévin.

— Passe la parole à M. CHARTIER qui explique que l'état du sol nécessite l'annulation du Cyclo-Cross qui devait se tenir dimanche 26 février au Pré-Saint-Jean.

Madame OLIVIER au nom de Madame FAUQUENOT

— Remercie le personnel communal pour le travail qu'il a fourni pour désenneiger les voies publiques, notamment les dimanches 12 et 19 février.

— Fait remarquer que le personnel technique a mis en place rapidement, pour 13 candidats, plus de 300 panneaux électoraux. Pour faciliter ce travail, il faudrait homogénéiser ces panneaux, la ville en possédant de six types différents.

— Informe que des travaux de gaz et d'éclairage public sont exécutés conjointement avenue Bernard-Palissy.

— Rappelle que le rapport GUIGNARD sur le quartier Coteaux-18 Juin peut être consulté en Mairie par les Conseillers Municipaux, auxquels a été adressé un résumé. Monsieur GUIGNARD se propose de venir le présenter lui-même au cours d'une prochaine réunion de municipalité élargie.

Le Conseil Municipal approuve les décisions prises par le Maire, dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui a été accordée.

DELIBERATIONS

Le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité ;

VU l'avis favorable de Monsieur le Rapporteur Général de la Commission des Finances et du Plan ;
— Sollicite de Monsieur le Préfet la mise à l'étude de la **révision du plan d'occupation des sols**, à l'effet de :

- réduire ou supprimer certaines emprises prévues pour l'élargissement des rues Laval, Porte-Jaune, Camp-Canadien et Buzenval,
- favoriser les implantations artisanales et commerciales,
- réduire la hauteur maximale des immeubles,
- supprimer ou ajouter des réserves pour équipements publics,
- préciser certains articles du Règlement.

— Demande l'ouverture d'une enquête parcellaire, en vue des acquisitions à réaliser au titre des propriétés à démolir, des emprises de voies et des curetages, dans la Phase 1 du secteur de restauration du Centre-Ville.

— Sollicite l'ouverture à la rentrée de l'année scolaire 1978-1979, du Groupe Scolaire de la Fouilleuse et s'engage à y affecter le Personnel et à ouvrir les crédits nécessaires à son fonctionnement.

— Autorise la passation d'avenants avec les entreprises GAGNERAUD et CANTIN, pour l'opération d'Aménagement de l'Ecole Pré-élémentaire des Coeaux.

— Fixe les tarifs applicables au Cimetière Communal pour les démolitions de monuments et de caveaux d'une part, et pour les exhumations d'autre part.

— Charge la Direction Départementale de l'Équipement de diriger l'étude du Plan de circulation de la Ville de Saint-Cloud.

— Sollicite du Conseil Général une subvention pour les travaux de réfection des rues Coutureau et du 18-Juin.

— Demande une subvention du Fonds spécial d'Investissement Routier en vue de financer :

- la réfection de la rue Commandant-Lareinty (tranche urbaine 1979),
- la réfection de la rue Traversière (tranche communale 1978).

— Accorde la Garantie Communale à la Société d'H.L.M. « Le Logement Français », pour quatre em-

prunts, d'un montant global de 1 550 000 F destinés au financement complémentaire de l'immeuble HLM-PLR du 27 rue Dailly.

— Modifie la délibération instituant les régies d'avances des colonies de vacances, à l'effet de porter l'avance maximum de 1 500 à 2 000 F par mois.

— Décide de revaloriser, à compter du 25 février 1978, le montant des indemnités journalières du personnel d'encadrement des colonies de vacances.
— Accorde au personnel communal originaire des départements d'outre-mer, le remboursement d'un voyage aérien, tous les cinq ans, pour se rendre dans leur région d'origine, suivant les modalités fixées pour les personnels civils de l'Etat.

— Décide d'accorder aux Agents Communaux non-titulaires, les congés de maladie et maternité, dans les conditions fixées par l'Etat pour son propre personnel.

QUESTIONS DIVERSES

— **Monsieur MAROSELLI** informe que Monsieur LEFEUVRE vient de mettre en chantier la restauration des immeubles qui lui appartiennent rue Royale.

— **Monsieur LEYMARIE** transmet au Conseil Municipal les remerciements de l'Intendance Militaire, d'une part, et de l'Ecole Normale Supérieure d'autre part, pour l'aide que la Ville de Saint-Cloud leur apporte.

— A une question de **Monsieur VOIZARD, Monsieur BASSINET** fait savoir que les fonctionnaires de police et les Gendarmes habilités à recueillir les procurations, pour les scrutins des 12 et 19 mars, peuvent se déplacer, à la demande du Directeur, dans les Etablissements d'hébergement tels « Lelégard », l'Hôpital, etc.

— **Monsieur LE MAIRE** demande qu'un Plan de la Ville, portant l'indication des 14 bureaux de vote, soit apposé sur les panneaux électoraux pour mieux orienter, en particulier, les nouveaux électeurs.

Le prochain **Conseil Municipal** aura lieu le **jeudi 30 mars 1978**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10.

INFORMATIONS TÉLÉPHONÉES

- Pour faciliter votre vie à Saint-Cloud
- Pour connaître en quelques minutes les informations pratiques et toutes les manières

Un numéro de téléphone

602 09-01

24 heures sur 24



NAISSANCES DANS LES FAMILLES CLODOALDIENNES

Frédéric Vieira - Silvia Schwegmann - Sonia-Isabel Domingues - Marion Avisse - Filipe Macedo - Mayeul Delavauvre - Malika Afsahi - David Barbosa - Charles Grégoire Sainte Marie - Bertrand Viret - Stéphanie Gibelin - Michaël Sadori - Michaël Nisy - Sandra Esteves - Nicolas Lépinay - Solenn Lemrani - Nicolas Chewtchouk - Henrique Esteves - Stéphane Mayet - Sonia Dias Dos Santos - Marc Chollet - Bertrand Piha - Olivier Debeine - Philippe Chauvac.

Elodie Bertrand - Alexandre Boulet - Morgane Mathonet - Damien Lesur - Virginie Gicquel - Lilian Rivière - Pascal Demaria - Sébastien Freté - Anne Limonet - Richard Gobichon - Christophe Mankowski - Pauline Cherouvrier Pauline - Sandrine Nunez - David Hanse - Hervé Ropers - Florence Ilhe - Jean-Baptiste Nettle - Susanne Krittian - Jean-Philippe Mocho - Emmanuel Melé - Véronique Durin - Mamadou Konate - Julie Balagny - Paul Samsonoff - Samuel Vasseur - Christian Stock - Cardine Prié - Benjamin Clavel - Rémi Bachelier - Teugku Idriss - Anne-Capucine Gosset - Antoine Thillard - Frédéric Orsini - Cédric Jobelot - Natalie Seeff - Christophe Salet - Josué Dusznyj - Anne Puig - Guillaume Hardouin - Aude Widhoff - Séverine Blidon - Nathalie Desbourdes - Béatrice de Barolet - Bernd Barnstorf - Mathieu Caillaud - Nathalie Iglésias - Lionel Marchand - Emmanuelle Guillanneuf - Marie-Laure Nietlisbach - Sébastien Dufourmantelle - Philippe Godio - Yann Le Guyader - Damien Heneval - Boris Trehin - François Lemmonier.

MARIAGES

Hervé Burlot et Patricia Fhal - Sahli Bouachria et Danièle Desproges - Eric Lombard et Marie-Ange Brinis - Marc Hyéard et Dominique Bargerio - Tristan Benhaïm et Catherine de Camaret - Patrice Jouanneau et Ivka Males - Joao Pires Machado et Maria Gonçalves Seixas - Avelino Pereira et Maria Cunha Barbosa - Peter Kosel et Nicolle Radulpe - Guillaume Schwartz et Denise Chatron - Dominique Bus et Geneviève Bon - Patrick Bonis et Marie-Françoise Druet - Gabriel Bailly et Michelle Delapierre - Patrick Dubois et Martine Voirin - François Renault et Hélène Couderc - Francis Minard et Danielle Matton - Thierry Berric et Odette Péronnet - Pierre Launay et Marie-Françoise Lemeulle - Alain Mazagol et Simone Lagier - Christian Imbert et Chantal Herber - François Belloir et Jacqueline Pollin - Khalid Fakhreddine et Marianne Isambert - René Le Hen et Jeanne Trophie - Richard Raspail et Jacqueline Dufaut - Jean-Marie Fluteaux et Marguerite-Marie Reuchet - Jeronimo Lucio Mendes et Maria Alves Leite - Porfirio Gonçalves Carreira et Maria de Castro Teixeira da Costa - Patrick Roque et Jeanne-Marie de Lubersac - Charles Dufourmantelle et Françoise Legros - Jacobus Smit et Evelyne Duquesnoy - Serge Bénech et Muriel Frithmann - Rui Bento et Gisèle Balesdent.

DECES

Paule Lemoine, Vve Duba - Jeanne Leroy, Vve Richard - Karine Tournaud - Marie Grignon, Vve Chauvel - Jeanne Kérignard, Vve Langlois - Magdeleine Joly - Marguerite Papis - Rose Malen, Vve Thivat - Michel Schifer - Laure Kurtz, Vve Requeda - André Pléau - Marcel Despretz - Renée Rangeard, Vve Bobillier - Marie Bosc, Vve Pautric - Joseph Vidal - Adèle Palluet, Vve Bilon - Claire Bidart - Lucie Ribreau, Vve Polliend - Denise Lefebvre, Vve Denis - Suzanne Duflos ép. Pierre - Subatra Raman - Virginie Dorel, Vve Baudy - Marguerite ép. Lavrotte - Georges Savarin - André Rouget - Suzanne Guérin ép. Saulnier - Delphine Dambournet - Louis Déchet - Josefa Perez Prieto ép. Barrio - Léon Lamaison - Léon Chauveau - Antoinette Déchelette, Vve Pernes - Robert Garcher - Raymond Trila - Georgette Pierson, Vve Dédit - Anna Cullmann, Vve Germès - Yvonne Hannoire, Vve Lorrain - Ottorino Ambroggi - Julien Chich-Mantout - Marcelle Hermange, Vve Sierra - Emilienne Rimbault, ép. Pierre-Marcel Bresset - Jeanne Garnier, Vve Jehan - Kléber Vérollot - Rosesco dit Jean Bosesco - Rose Peter - Yvonne Roger, Vve Massé - Raymonde Moreaux, ép. Héry - Africa Perez Gonzalez, ép. Rigol - Julienne Morin, Vve Quarré - Jean Lévy-Loeb - Alexandre Proussakoff - Fernand Josset - Ange Le Yaouanc - Anna Tavella.

Enfin !
une serrurerie
à SAINT-CLOUD

DÉPANN'CLÉS 92



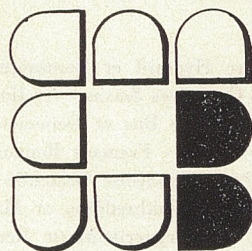
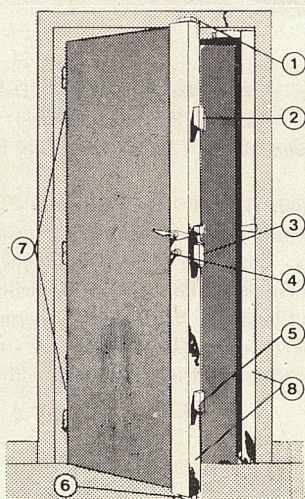
- OUVERTURE DE PORTES
- POSE DE SERRURES
- BLINDAGE DE PORTES
- CLES TOUS MODELES

DÉPANNAGE

JOUR ET NUIT

602 99.99

210, boulevard
de la République
92210 SAINT-CLOUD



PEINTURE
DECORATION
RAVALEMENTS
VITRERIE
REVETEMENTS MURAUX

BALAC s. a.

138, rue Tahère
92 SAINT-CLOUD 771 83.42 - 771 82.84

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97
602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau
78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

grand luxe

à petits prix

LA GOUNODIÈRE

52, RUE GOUNOD, 92210 SAINT-CLOUD

(Lanvin, Givenchy, G. Laroche, etc.)
en solde permanent

ouvert : 14 h 30 à 19 h 30 ou sur R.V.

TAILLEUR - COUTURIER

Giraudet

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970 00.29

DSP

INTERIM

tout personnel de bureau

GALERIE MARCHANDE
602 42.39

140 Bureaux de la Colline
92213 SAINT-CLOUD

DÉCORPOSE SAINT-CLOUD

INSTALLATION - CUISINES - SALLE DE BAINS
RANGEMENT SUR MESURES

Robert GASDON

105, rue Tahère, SAINT-CLOUD Tél. 771 02.05

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

M. ESTEVES & Cie

Carrelage - Terrassement - Démolition
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 771 08.53 - 771 86.83

INFORMATIONS TÉLÉPHONÉES

- Pour faciliter votre vie à Saint-Cloud
- Pour connaître en quelques minutes les informations pratiques et toutes les manifestations

Un numéro de téléphone

602 09.01

24 heures sur 24

Bois et Menuiserie de Montretout

Ets ROTHE Tél. 771 83.57

Bois au détail

DECOUPE PANNEAUX SUR MESURES
MOULURES - TASSEaux - PLACARDS KZ

2, rue Joseph-Leguay, 92 SAINT-CLOUD

MYSTERE 10

FAN JET FALCON 10

L'AVION D'AFFAIRES
ET DE LIAISON



AVIONS MARCEL DASSAULT

BUSPHONE

appelez le 602.84.84 de 12 h 30 à 19 h 30

pour un déplacement l'après-midi,
le jour même

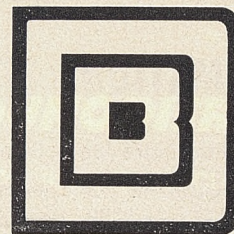
pour un déplacement le matin,
la veille au plus tard

TARIF NORMAL : 2 F

le Busphone fonctionne
du lundi au vendredi de 7 h à 19 h 30
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, FAITES LE 602 80.90

TARIF RAMASSAGE ECOIER : 1 F

BANQUE
de **BAECQUE BEAU**
votre Banque Privée
à **SAINT-CLOUD**



4, parc de Béarn

602 30.19
602 45.61

PRET A PORTER

“REYMA”

vous présente sa nouvelle collection
Ville et Loisirs

Boutique REYMA - 5, place du Pas
602 55.21



Jeanine Rosset
Christine Rosset

DANSE CLASSIQUE, 1/2 POINTES
DANSE MODERNE, JAZZ
GYMNASTIQUE - RELAXATION

Cours pour enfants

Garçons et filles
Etudiants - Adultes
Personnes âgées

Tél. 602 20.37

82, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD

STUDIO de SAINT-CLOUD

R. LOMPRESZ

PHOTOGRAPHE

PORTRAIT
MARIAGE
IDENTITES MINUTE

INDUSTRIE (tous déplacements)
VENTE
ENCADREMENTS

TOUS TRAVAUX NOIR ET COULEUR

3, RUE DE LA LIBERATION (PLACE DE LA MAIRIE DE SAINT-CLOUD) - 602 07.26

H ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE
charpentes - escaliers - agencements
UET s.a.

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

A Saint-Cloud depuis 1922

R. J. TRODÉ et Cie

Administrateurs de Biens C.N.A.B.

Gestion d'immeubles et d'appartements
Syndicats de copropriété

23, rue d'Orléans - Saint-Cloud - 602 05.70 et 71

Restaurant

Les Flamboyants

PRESTIGE DE LA CUISINE
VIETNAMIENNE ET CHINOISE

Ses Spécialités - Son cadre
Noces et banquets

Fermé le dimanche

17, rue du Docteur-Desfossez
92210 SAINT-CLOUD Tél. 602 23.36
(derrière la mairie et l'église de Saint-Cloud)



Le Chapelin - Fretz



CRÉATION FLORALE

14, rue de l'église 602 04.14
113, galerie shopping de la colline 602 23.37
SAINT-CLOUD

papounet

15, rue de l'Eglise - Tél. 602 03.93

habille
vos
enfants
de la
naissance
à 16 ans

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Dépôt central de journaux et publications

J. Pleurdeau

16, rue Royale, SAINT-CLOUD

☎ 602 04.12



paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602 70.45
EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME
LICENCE MAGNETI-MARELLI
APPAREILS ELECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE

Saint-Cloud PLOMBERIE

Anciennement COMPAIN

COUVERTURE - PLOMBERIE
CHAUFFAGE - DEPANNAGE

28, rue Royale, SAINT-CLOUD

Tél. 602 04.16

GARAGE LONGCHAMP CARNOT S.A.

3, avenue de Longchamp & 69 bis, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud

Tél. 602 46.25
602 98.12

VOLVO DAF LANCIA

British Leyland

Austin - Morris - Triumph - Rover - Jaguar

Réparations de toutes marques - Mécanique - Tôlerie - Peinture - Sellerie

Location de voitures sans chauffeur assurées tous risques

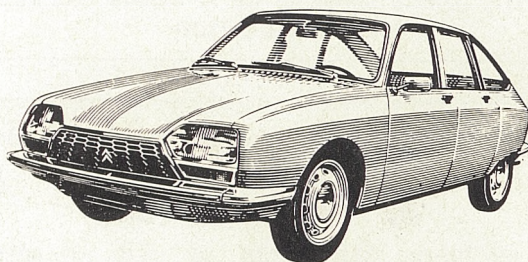
Station-Service - Lavage - Graissage

ACHAT VOITURES D'OCCASION VENTE

R.C. Versailles 55 B 105

CITROËN GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE
1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602 59.95



MAGASIN EXPOSITION
4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES - 970 67.36

LOCATION SANS CHAUFFEUR

CITROËN^AGS



ventilation, filtrage, aérothermes, conditionnement d'air, séchage, dépoussiérage, traitement de surfaces, tours de réfrigération d'eau nettoyage central par le vide, ventilation mécanique contrôlée

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE
26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD Tél. 602 05.73

RADIO - TELEVISION - DISQUES

DEPANNAGE TOUTES MARQUES

TÉLÉ-GOUNOD

17, rue Gounod, SAINT-CLOUD

602 45.18

CRÊPERIE

PAPAGENO

CREPES - GLACES

9, RUE GASTON-LATOUCHE
SAINT-CLOUD - Tél. 602 19.80

TAPIS & MOQUETTES DE FRANCE

De vrais professionnels

PROFITEZ DU SIEGE SOCIAL NATIONAL DU GROUPE DANS VOTRE CANTON POUR VOUS ADRESSER EXCEPTIONNELLEMENT ET DIRECTEMENT A NOS SERVICES CENTRAUX TANT EN MATIERE DE TAPIS ET MOQUETTES QU'EN MATIERE DE DECORATION, TISSUS D'AMEUBLEMENT, TENTURES MURALES, VOILAGES ET TOUS REVETEMENTS DE SOL ET MUR. DE PLUS, TOUS LES TAPIS D'ORIENT ET D'EXTREME-ORIENT QUE LE GROUPE IMPORTE ET DIFFUSE PAR SES 50 MAGASINS REPARTIS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL SONT TOUS PREALABLEMENT EXPERTISES ET ESTAMPILLES A SAINT-CLOUD ET VOUS POUVEZ, AVANT REPARTITION, CHOISIR LES PLUS BELLES PIECES AVEC CONDITIONS SPECIALES.

5, avenue Caroline - 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 03.02